DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Note différentielle entre :

- Le cahier technique CT2024.1.3 publié en décembre 2023 ;
 Le cahier technique CT2023.1.6 publié en juin 2023.

Sommaire

DI	ECLAR	ATION SOCIALE NOMINATIVE	1
Sc	mmai	re	2
In	troduc	tion	7
Lé	gende	1	7
1.	Мо	dification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P24V01.	8
	1.1.	Page de garde	8
	1.2.	Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »	8
2.	Fin	du dispositif FCT en DSN	9
	2.1.	1.4.3.2 Déclarations en double	9
	2.2.	1.4.3.4 Annulation et remplacement de signalements	9
	2.3. Rému	2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc nération »	
	2.4.	2.5 Les signalements d'évènements	. 11
	2.5.	3.1 Envoi et déclarations	. 12
	2.6.	5.2 Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique	. 13
	2.7.	8. ARBORESCENCES	. 14
	2.8.	Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »	. 16
	2.9.	Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »	. 16
	2.10.	Rubrique « Numéro de fraction de déclaration - S20.G00.05.003 »	. 17
	2.11.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	. 17
	2.12.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	. 17
3.	Col	lecte des Heures Supplémentaires Exonérées (HSE) calculées en net	. 19
	3.1.	8 ARBORESCENCES	. 19
	3.2.	2.7.1 Intégration en norme	. 20
	3.3.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	. 21
	3.4.	Bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 »	. 21
	3.5.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 »	. 22
	3.6.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 »	. 23
	3.7.	Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	. 24
	3.8.	Rubrique « Montant - S21.G00.58.004 »	. 26
4.	Мо	ntant net social et avenir du montant net versé	. 28
	4.1.	Rubrique « Date de versement - S21.G00.50.001 »	. 28
	4.2.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	. 29
	4.3.	Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	. 30
	4.4.	Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 »	
	4.5.	Rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 »	
_	ECT	·	33

	5.1.	Bloc « Versement individu - S21.G00.50 »	33
	5.2. - S21.6	Rubrique « Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le 600.50.020 »	
6.	Décl	laration des particuliers employeurs	35
	6.1.	3.6 Restrictions pour les identités	35
	6.2.	4.4.8 Les contrôles appliqués aux identités	35
	6.3.	Bloc « Lieu de travail ou établissement utilisateur - S21.G00.85 »	37
	6.4.	Rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 »	37
	6.5.	Rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 »	38
	6.6.	Rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 »	39
	6.7.	Rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 »	41
	6.8.	Rubrique « Prénoms - S21.G00.85.015 »	42
	6.9.	Rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 »	44
	6.10.	Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 »	45
7.	Corr	ection sur l'exonération d'heures supplémentaires	47
	7.1.	Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »	47
	7.2.	Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016	
8.	Dén	natérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur	
	8.1.	Bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 »	48
	8.2.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	
	8.3.	Rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 »	49
	8.4.	Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »	50
	8.5.	Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 »	
	8.6.	Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »	
9.	Amé	élioration de l'identification des individus nés à l'étranger - Lieu de naissance	52
	9.1.	Bloc « Individu - S21.G00.30 »	
	9.2.	Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 »	52
	9.3.	Rubrique « Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 »	53
10). C	orrection en cas d'affiliation à tort à une Caisse de Congés Payés	
	10.1.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	
11	L. R	efus du Contrat de Sécurisation Professionnelle	
	11.1.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	
	11.2.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	
	11.3. S21.G0	Rubrique « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul 00.62.011 »	
	11.4.	Rubrique « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62 60	.013 »
	11.5.	Rubrique « Type réalisation et paiement du préavis - S21.G00.63.001 »	60
1:) G	estion des valeurs de réserve	62

12.1.	2.7.1 Intégration en norme	62
12.2.	2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve	62
12.3.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	65
12.4.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	66
12.5.	Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »	66
12.6.	Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	67
12.7.	Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »	67
12.8.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	68
12.9.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	68
12.10.	Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »	68
12.11.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	69
12.12.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	69
13. Ex	patriés non rémunérés par l'établissement français	70
13.1.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	70
14. Int	égration des travailleurs détenus	71
14.1.	Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 »	71
14.2.	Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »	71
	régration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF (
15.1. et grade	Rubrique « Code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NE e de la NNE) - S21.G00.40.005 »	
15.2. NEH, NI	Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référence et grade de la NNE) - S21.G00.41.020 »	
16. Mo	otif de la rupture du contrat - Décès de l'individu	74
16.1.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	74
17. Mi	ise à jour des dispositifs de politique publique et conventionnel	75
17.1.	Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »	75
17.2.	Rubrique « Ancien dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.4:	1.005 »
intermédi	claration des salariés travailleurs handicapés mis à disposition par des assoc aires, des agences de mannequins et des entreprises de travail à temps partagé aup es utilisatrices	rès des
18.1.	Rubrique « Type BOETH externe - S21.G00.13.002 »	77
18.2. S21.G00	Rubrique « Cas de mise à disposition externe d'individus de l'établisser 0.40.074 »	
18.3. S21.G00	Rubrique « Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établisse	
19. Co	ntrat d'appui au projet d'entreprise	79
19.1.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	79
20. Fir	transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC	80

2	20.1.	2.4 Déclaration de type Sans individu	80
2	20.2.	Rubrique « Code caisse - S21.G00.08.001 »	81
21. « A	-	pression de la mention d'affiliation à la CPRP SNCF dans les rubriques « Grade rade »	
2	21.1.	Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »	82
2	21.2.	Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »	82
22.	Tra	nsfert de recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN	83
2	22.1.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	83
23. I'A		nulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaire	
2	23.1.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	84
24. le s		tinction heures supplémentaires structurelles et heures supplémentaires aléatoires le base	
2	24.1.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	85
25.	Мо	dification du libellé « Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage »	86
2	25.1.	1.4.1.3 Les expatriés, détachés, frontaliers, non résidents	86
	25.2. « Rémur	2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du nération »	
2	25.3.	2.1.3.5 Modalités de déclaration des mesures d'activité	86
2	25.4.	Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »	87
2	25.5.	Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »	87
2	25.6.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	88
2	25.7.	Rubrique « Nombre d'heures - S21.G00.51.012 »	91
2	25.8.	Bloc « "Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 »	91
2	25.9.	Bloc « Activités - S21.G00.53 »	91
2	25.10.	Rubrique « Type - S21.G00.53.001 »	92
26.	Déc	claration de l'indemnité compensatrice de repos compensateur	93
2	26.1.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	93
27.	Déc	claration de l'indemnité de résidence	94
2	27.1.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	94
28.	Fin 95	de l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fi	scale
2	28.1.	Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »	95
29. - S2		dification du libellé « 026 - Heures supplémentaires exonérées » dans la rubrique « 51.011 » pour y intégrer les JRTT monétisées	
	29.1. Rémuné	2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bl	
2	29.2.	Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »	99
2	29.3.	Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »	99
2	29.4.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	99

29.5	. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	100
30. table c	Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF omplément PCS-ESE	
30.1	. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	101
31.	Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)	102
31.1	. 2.3.1 Données annuelles – L'assujettissement des entreprises	102
32. confus	Modification de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie introductive du CT en raison d'une consigne poinnement de la partie de l	
32.1	. 5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail	102
33. métier	Modification de la partie introductive du CT pour indiquer une adresse valide du CNAMTS	
33.1	. 1.3 Le support métier de la DSN	103
34.	Modification du contrôle CCH-13 sur la rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »	104
34.1	. Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »	104
35.	Introduction du congé de reconversion professionnelle (CRP)	105
35.1	. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	105
36.	DSN de substitution	106
36.1	. 3.1 Envoi et déclarations	107
36.2	4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle	107
36.3	. 5.6 DSN de substitution	108
36.4	. 8. Arborescence	109
36.5	. Rubrique « Nic de l'émetteur de l'envoi - S10.G00.01.002 »	110
36.6	Bloc « Déclaration - S20.G00.05 »	110
36.7	. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »	111
36.8	Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »	111
36.9	. Rubrique « Type de nature de la DSN de substitution - S20.G00.05.013 »	111
36.1	0. Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.51.010 »	112
36.1	1. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	112
37.	Tableau des usages	115
38.	Tableau des invocations	164

Introduction

Le présent document vise à faire apparaître l'ensemble des différences entre le Cahier technique CT2024.1.2, publié en novembre 2023 et le Cahier technique CT2023.1.6 publié en juin 2023.

Pour chaque évolution, une justification est indiquée (en bleu italique dans le corps du document).

La note différentielle est organisée par grands sujets d'évolution. Pour sa bonne compréhension, cela signifie que pour chaque évolution concernée, <u>seules</u> les modifications relatives à ce sujet apparaissent.

Pour plus d'informations concernant l'évolution de la Norme NEODeS, vous pouvez poser toutes vos questions à notre équipe support directement sur le site de Net-Entreprises.

Légende

Emplacement de la modification dans le Cahier technique

Avant	Après
Elément supprimé en rouge	Elément ajouté en vert

1. Modification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P24V01

1.1. Page de garde

Avant	Après
Page de garde	Page de garde
CT202 3 .1.6	CT2024.1.3

1.2. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006

Avant	Après
Enumération	Enumération
P23V01 - Année 2023 Version 1	P24V01 - Année 2024 Version 1

2. Fin du dispositif FCT en DSN

Justification:

Le Cahier technique est mis à jour suite au décomissionnement du signalement Fin de contrat de travail (FCT).

2.1. 1.4.3.2 Déclarations en double

Avant	Après
[] Les signalements « Arrêt de travail » et « Reprise suite à arrêt de travail » ne peuvent pas faire l'objet d'un signalement de type « annule ». Le signalement « Fin de contrat de travail » et « Fin de contrat de travail unique » peuvent faire l'objet d'un signalement de type « Annule ».	[] Les signalements « Arrêt de travail » et « Reprise suite à arrêt de travail » ne peuvent pas faire l'objet d'un signalement de type « annule ». Le signalement « Fin de contrat de travail unique » peut faire l'objet d'un signalement de type « Annule ».

2.2. 1.4.3.4 Annulation et remplacement de signalements

Avant	Après
Lorsqu'une modification est apportée entre les données portées par un signalement Fin de contrat de travail (ou un signalement Fin de contrat de travail Unique) et celles déclarées dans la DSN mensuelle qui suit, alors un signalement d'évènement de type « Annule et remplace intégral » doit être émis. A défaut, les informations valides ne sont pas transmises à Pôle emploi.	Lorsqu'une modification est apportée entre les données portées par un signalement Fin de contrat de travail Unique et celles déclarées dans la DSN mensuelle qui suit, alors un signalement d'évènement de type « Annule et remplace intégral » doit être émis. A défaut, les informations valides ne sont pas transmises à Pôle emploi.
Un signalement Fin de contrat de travail Unique peut annuler et/ou remplacer un signalement Fin de contrat de travail. L'inverse n'est pas accepté. Outre le numéro d'ordre, il convient d'apporter une attention particulière à l'identifiant du dernier envoi validé par le point de dépôt (rubrique S21.G00.05.006).	Outre le numéro d'ordre, il convient d'apporter une attention particulière à l'identifiant du dernier envoi validé par le point de dépôt (rubrique S21.G00.05.006).

2.3. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Mise à jour du tableau en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Avant

	Usage		
Туре	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Interdit	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Interdit	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

_			•	
Α	n	r	۵	c
_	μ		_	3

	Usage	
Туре	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Conditionnel

2.4. 2.5 Les signalements d'évènements

Avant	Après
Durant une période transitoire de 6 mois, la fin de contrat de travail fait l'objet de deux signalements distincts: - L'actuel signalement Fin de contrat de travail (dit FCT) - Le nouveau signalement Fin de contrat de travail Unique (dit FCTU). Le FCTU a vocation, à terme, à remplacer le FCT.	

2.5. 3.1 Envoi et déclarations

Mise à jour du tableau en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	Urssaf CN, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAFP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole

Après	·			
Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	Urssaf CN, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIEG, CRPCEN, DGFiP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAFP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole

2.6. 5.2 Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique

Avant	Après
Titre du chapitre	Titre du chapitre
Signalements d'évènement Fin du contrat de travail et Fin de contrat de travail Unique	Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique

Avant	Après
Ces modèles correspondent aux natures de déclaration	Ce modèle correspond à la nature de déclaration '07' en
'02' et '07' en S20.G00.05.001.	S20.G00.05.001.

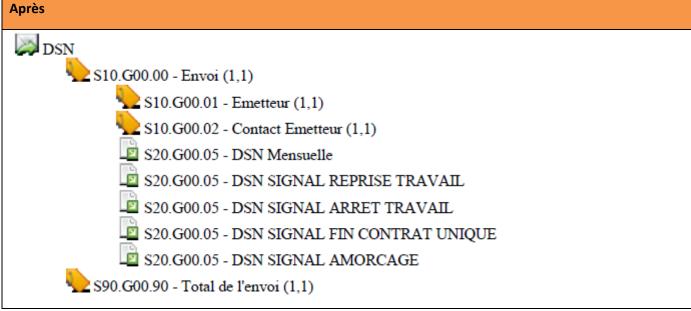
Avant	Après
Le signalement Fin de contrat de travail Unique a vocation à remplacer le signalement Fin de contrat de travail après une période de juxtaposition de 6 mois. Ces deux signalements permettent d'informer Pôle emploi et les organismes de Prévoyance² de la fin d'un contrat de travail. Ils portent l'ensemble des informations relatives à la fin d'un contrat de travail, y compris les données du mois en cours calculées dans le cadre du solde de tout compte.	Le signalement Fin de contrat de travail Unique permet d'informer Pôle emploi et les organismes de Prévoyance ² de la fin d'un contrat de travail. Il porte l'ensemble des informations relatives à la fin d'un contrat de travail, y compris les données du mois en cours calculées dans le cadre du solde de tout compte.

Avant	Après
	,

2.7. 8. ARBORESCENCES

Mise à jour de l'arborescence en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).





Avant DSN SIGNAL FIN CONTRAT S20.G00.05-DSN SIGNAL FIN CONTRAT \$21.G00.06 - Entreprise (1,1) \$21.G00.11 - Etablissement(1,1) S21.G00.15 - Adhésion Prévoyance(0,*) \$21.G00.30 - Individu(1,1) S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,1) \$21.G00.62 - Fin du contrat(1,1) \$21.G00.63 - Préavis de fin de contrat(1,*) \$21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) \$21.G00.51 - Rémunération(1,*) \$21.G00.53 - Activité(0,*) \$21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) \$21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*)

⇒ Suppression de l'arborescence relative au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Après

2.8. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - DSN Mensuelle	01 - DSN Mensuelle
02 - Signalement Fin du contrat de travail	04 - Signalement Arrêt de travail
04 - Signalement Arrêt de travail	05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail
05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique
07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique	08 - Signalement Amorçage des données variables
08 - Signalement Amorçage des données variables	

2.9. Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »

Avant	Après
CCH-13	CCH-13

Vous avez déclaré un type de déclaration avec la valeur "04 - déclaration annule" alors que la nature de déclaration est renseignée avec la valeur "02 - Signalement Fin du contrat de travail", "07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique" ou "08 - Signalement amorçage des données variables".

Le type de déclaration « 04 - déclaration annule » n'est autorisé que pour une nature de déclaration (\$20.600.05.001) renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique » ou « 08 - Signalement amorçage des données variables ».

2.10. Rubrique « Numéro de fraction de déclaration - \$20.G00.05.003 »

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
Si la déclaration est de nature "02 - Signalement Fin du contrat de travail", "04 - Signalement Arrêt de travail", "05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail", "07 - Signalement Fin du contrat de travail unique" ou "08 - Signalement Amorçage des données variables", le numéro de fraction de la déclaration doit être égal à "11" (fraction interdite). Ce contrôle vise à conserver le caractère obligatoire de la rubrique quelle que soit la nature de la déclaration. Bien que le numéro de fraction soit interdit pour un signalement, il est une composante de l'Identifiant d'une déclaration.	Si la déclaration est de nature « 04 - Signalement Arrêt de travail », « 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail », « 07 - Signalement Fin du contrat de travail unique » ou « 08 - Signalement Amorçage des données variables », le numéro de fraction de la déclaration doit être égal à « 11 » (fraction interdite). Ce contrôle vise à conserver le caractère obligatoire de la rubrique quelle que soit la nature de la déclaration. Bien que le numéro de fraction soit interdit pour un signalement, il est une composante de l'Identifiant d'une déclaration.

2.11. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
CCH-14	
Si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est "02 - Signalement Fin du contrat de travail" alors, pour un "Contrat - S21.G00.40" et un "Versement individu - S21.G00.50" donnés, les rémunérations de "Type - S21.G00.51.011" "001 - Rémunération brute non plafonnée" et "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" sont requises.	

2.12. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
Description	Description

- Le motif 100 permet de déclarer la mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat. Ce motif ne doit pas être utilisé pour un signalement fin du contrat de travail ou pour un signalement fin du contrat de travail unique.

- Le motif 100 permet de déclarer la mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat. Ce motif ne doit pas être utilisé pour un signalement fin du contrat de travail unique.

Avant Après

CCH-12

Les motifs de la rupture du contrat "100 - Mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat", "116 - Fin de ligne de service", "998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN" et "999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat)" sont interdits si la "Nature de la déclaration - \$20.G00.05.001" est renseignée avec la valeur "02 - Signalement Fin du contrat de travail" ou la valeur "07 - Signalement Fin du contrat de travail unique".

CCH-12

Les motifs de la rupture du contrat « 100 - Mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat », « 116 - Fin de ligne de service », « 998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN » et « 999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat) » sont interdits si la « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail unique ».

3. Collecte des Heures Supplémentaires Exonérées (HSE) calculées en net

Justification:

La déclaration en brut des heures supplémentaires exonérées (HSE) en tant que type de rémunération au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » ne répondait que partiellement au besoin de la DGFIP et apportait de la confusion pour les éditeurs et les entreprises.

La déclaration des HSE se fera à présent dans un nouveau bloc, enfant du bloc « Versement individu - S21.G00.50 », qui fonctionne comme le bloc « Rémunération - S21.G00.51 » mais qui comporte des montants exprimés en net et non en brut.

La création de ce nouveau bloc en DSN mensuelle s'inscrit également dans les travaux d'intégration du montant net social en DSN. Cette notion sera également véhiculée dans ce bloc.

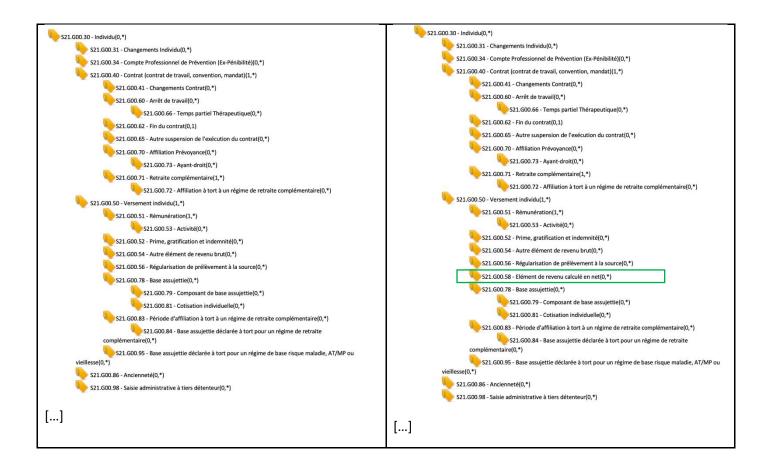
NB : Pour les cas de correction des montants déclarés avant janvier 2024, il est maintenu en P24V01, au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 », le type « 026 - Heures supplémentaires exonérées » (y compris journées de RTT monétisées).

Ajout d'un contrôle bloquant visant à interdire la déclaration et la correction d'heures supplémentaires exonérées versées en 2024 en brut via un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 026 », afin d'éviter d'éventuels blocages de FCTU qui reprendrait strictement les blocs « Rémunération - S21.G00.51 » y compris de type « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) » déposés dans une version de norme précédente.

Pour rappel, à compter de cette date elles sont obligatoirement à renseigner au niveau du bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».

3.1. 8 ARBORESCENCES

Avant	Après
DSN mensuelle	DSN mensuelle
[]	[]



3.2. 2.7.1 Intégration en norme

Avant	Après
Trois valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :	Cinq valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :
- « Rémunération - S21.G00.51 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	- « Rémunération - S21.G00.51 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 »
- « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	- « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.52.001 »
- « Autre élément de revenu brut - S21.G00.54 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.54.001 »	- « Autre élément de revenu brut - S21.G00.54 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.54.001 »
- « Arrêt de travail - S21.G00.60 » au niveau de la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »	- « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.58.003 »
[]	- « Arrêt de travail - S21.G00.60 » au niveau de la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »
	[]

3.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
	CCH-16: Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou la valeur « 09 - DSN de substitution » et si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est renseignée avec la valeur « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », la période renseignée au niveau des rubriques « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 » et « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 » doit obligatoirement être antérieure au 1er janvier 2024.
	Ce contrôle vise à interdire la déclaration d'heures supplémentaires exonérées au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » à compter du 1er janvier 2024, date à partir de laquelle elles sont à renseigner obligatoirement au niveau du bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».

3.4. Bloc « Elément de revenu calculé en net - \$21.G00.58 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Elément de revenu calculé en net

Avant	Après
Description	Description
	Les éléments de revenu calculés en net permettent notamment la bonne alimentation du revenu fiscal de référence, mais aussi l'attribution d'aide(s) ou de prestation(s) sociale(s).
	Ces éléments ne sont pas obligatoirement liés au prélèvement à la source et ils peuvent avoir une datation propre qui ne suit pas systématiquement la date de versement.

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
	Date de début de période de rattachement S21.G00.58.001
	Date de fin de période de rattachement S21.G00.58.002
	Type S21.G00.58.003
	Montant S21.G00.58.004

3.5. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Date de début de période de rattachement

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	ElmtRevenuCalculeNet.DDPR

Avant	Après
Description	Description
	Date de début de période à laquelle l'élément de revenu calculé en net est rattaché. Cette rubrique est à renseigner dès lors que sa datation est différente de celle du « Versement individu - S21.G00.50 ».

Avant	Après
Туре	Туре
	Date

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00
	(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

3.6. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Date de fin de période de rattachement

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	ElmtRevenuCalculeNet.DFPR

Avant	Après
Description	Description
	Date de fin de période à laquelle l'élément de revenu calculé en net est rattaché. Cette rubrique est à renseigner dès lors que sa datation est différente de celle du « Versement individu - S21.G00.50 ».

Avant	Après
Туре	Туре
	Date

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00
	(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

Avant	Après
	CCH-11: La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit être supérieure ou égale à la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 ».

Avant	Après
	CCH-12: La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois suivant le mois principal déclaré.

Avant	Après
	CCH-13 : La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit s'inscrire dans la même année
	civile que la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 ».

Avant	Après
	CCH-14: Si la rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 » est renseignée alors la rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » est obligatoire. Et inversement, si la rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » est renseignée alors la rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 » est obligatoire.

3.7. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Туре

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	ElmtRevenuCalculeNet.Type

Avant	Après
Description	Description
	Type d'éléments de revenu calculés en net. - Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date
	de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement.

Avant	Après
Туре	Туре
	Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération
	01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)
	03 - Montant net social
	04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A
	05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B
	06 - Potentiel nouveau type
	d'élément de revenu calculé en net C
	07 - Potentiel nouveau type
	d'élément de revenu calculé en net D
	08 - Potentiel nouveau type
	d'élément de revenu calculé en net E

3.8. Rubrique « Montant - S21.G00.58.004 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Montant

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	ElmtRevenuCalculeNet.Montant

Avant	Après
Description	Description
	Montant du revenu calculé en net.

Avant	Après
Туре	Туре
	Numérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[4,12]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00
	-?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

4. Montant net social et avenir du montant net versé

Justification:

Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale qui doit obligatoirement être renseignée à compter de 2024.

Le montant net social est obligatoirement à renseigner au sein du nouveau bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » créé en norme P24V01 grâce à un type dédié. Il est pris en compte notamment pour le calcul de prestations telles que le RSA et la prime d'activité.

Pour 2023, le montant net social est à déclarer au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » avec la valeur « 027 ». Et pour les périodes à compter de janvier 2024, il est à déclarer au niveau du bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ». La valeur « 027 - Montant net social » est tout de même maintenue en version de norme P24V01 pour des cas de corrections relatifs à 2023.

4.1. Rubrique « Date de versement - S21.G00.50.001 »

Avant	Après
	CCH-14: Si la rubrique «Code postal - S21.G00.11.004 » est renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont différents de « 98 » et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est égale ou supérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) et si aucun autre bloc « Versement individu - S21.G00.50 » n'est déclaré avec une « Date de versement - S21.G00.50.001 » supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors au moins un bloc enfant « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit obligatoirement être présent. Ce contrôle vise à rendre obligatoire la déclaration du montant net social pour la période courante lorsqu'un établissement n'est pas en décalage de paie, et, il ne s'applique pas aux établissements monégasques.

Avant	Après
	CCH-15 : Si la rubrique « Code postal - S21.G00.11.004 » est renseignée avec une valeur

dont les deux premiers caractères sont différents de « 98 » et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors obligatoirement au moins un bloc enfant « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit être présent.

Ce contrôle vise à rendre obligatoire la déclaration du montant net social a minima pour le mois suivant le mois principal déclaré, lorsqu'il s'agit d'un établissement en décalage de paie. Et il ne s'applique pas aux établissements monégasques.

4.2. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
	CCH-17: Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou la valeur « 09 - DSN de substitution » et si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est renseignée avec la valeur « 027 - Montant net social », la période renseignée au niveau des rubriques « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 » et « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 » doit obligatoirement être antérieure au 1er janvier 2024. Ce contrôle vise à interdire la déclaration du montant net social au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » à compter du 1er janvier 2024, date à partir de laquelle il est à renseigner obligatoirement au niveau du bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».

4.3. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Туре

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	ElmtRevenuCalculeNet.Type

aux seules heures exonérées dans le cadre l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du décembre 2018 et aux journées de RTT monétisés. Proce type d'éléments de revenu calculés en net, la date	Avant	Après
- Les heures supplémentaires exonérées correspond aux seules heures exonérées dans le cadre l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du décembre 2018 et aux journées de RTT monétisés. Po ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date	Description	Description
(S21.G00.58.002) de période de rattachement son renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définit modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libel l'ordre et le regroupement des informations figur sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 324 du Code du travail, est une base de ressources référence pour la sphère sociale. Pour ce type revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la d		- Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisés. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement

Avant	Après
Туре	Туре
	Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur

FO. 01
1 12.21
[-/-]

Avant	Après
Enumération	Enumération
	01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)
	03 - Montant net social
	04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A
	05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B
	06 - Potentiel nouveau type
	d'élément de revenu calculé en net C
	07 - Potentiel nouveau type
	d'élément de revenu calculé en net D
	08 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net E

4.4. Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
[]	[]
Montant net versé S89.G00.92.016	Montant net versé S89.G00.92.016
	Montant net social S89.G00.92.017

4.5. Rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Montant net social

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique

	BasesSpecifiquesIndividuNonSalarie.MontantNetSocial

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[4,12]

Avant	Après
Туре	Туре
	Numérique

Avant	Après
CSL-00	CSL-00
	-?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

Avant	Après
Description	Description
	Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Le montant net social s'applique également aux revenus de remplacement pour établir une base de ressources de référence. Il est renseigné en date de versement.

Avant	Après
	CCH-11: Si la rubrique « Code de base spécifique - S89.G00.92.002 » est valorisée avec la valeur « 50 - Assiette brute déplafonnée », alors la rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 » est obligatoire. Dans le cas contraire, elle est interdite.

5. FCTU

5.1. Bloc « Versement individu - S21.G00.50 »

Justification:

Une rubrique est créée au niveau du bloc « Versement individu - S21.G00.50 » afin que le Pôle emploi puisse savoir, pour chaque versement déclaré dans un signalement FCTU, à quel mois de la DSN mensuelle (mois de la sortie ou mois précédant la sortie) ce bloc est rattaché.

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
[]	[]
Montant de la part non imposable du revenu S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu S21.G00.50.011
Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.50.012
Montant soumis au PAS S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS S21.G00.50.013
	Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU S21.G00.50.020

5.2. Rubrique « Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU - S21.G00.50.020 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	VersementIndividu.MoisDsnRattchmtFctu

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique permet d'indiquer pour chaque bloc « Versement Individu - S21.G00.50 » dans le signalement FCTU s'il est relatif au mois M déclaré dans la rubrique « Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU - S21.G00.62.020 » ou au mois M-1.

Avant	Après
Туре	Туре
	Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération
	01 - Eléments de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU
	02 - Eléments de la déclaration précédant la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU

6. Déclaration des particuliers employeurs

Justification:

Des évolutions sont intégrées dans le cadre de la bascule en DSN des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi, afin de permettre l'identification des particuliers employeurs et leurs particularités déclaratives. Elles permettront entre autres le bon remplissage de la déclaration pré-remplie.

6.1. 3.6 Restrictions pour les identités

Avant	Après
S10.G00.02.002 : Nom et prénom de la personne à	S10.G00.02.002 : Nom et prénom de la personne à
contacter	contacter
S21.G00.30.002 : Nom de famille	S20.G00.07.001 : Nom et prénom du contact
S21.G00.30.003 : Nom d'usage	S21.G00.30.002 : Nom de famille
S21.G00.30.004 : Prénoms	S21.G00.30.003 : Nom d'usage
S21.G00.31.009 : Ancien nom de famille	S21.G00.30.004 : Prénoms
S21.G00.31.010 : Anciens prénoms	S21.G00.31.009 : Ancien nom de famille
S20.G00.07.001 : Nom et prénom du contact	S21.G00.31.010 : Anciens prénoms
S89.G00.91.002 : Nom de famille	S21.G00.85.013 : Nom de famille
S89.G00.91.003 : Nom d'usage	S21.G00.85.014 : Nom d'usage
S89.G00.91.004 : Prénoms	S21.G00.85.015 : Prénoms
	S89.G00.91.002 : Nom de famille
	S89.G00.91.003 : Nom d'usage
	S89.G00.91.004 : Prénoms

6.2. 4.4.8 Les contrôles appliqués aux identités

Avant	Après
On entend par rubriques identité les rubriques suivantes :	On entend par rubriques identité les rubriques suivantes :
S10.G00.02.002 - Nom et prénom de la personne à contacter	S10.G00.02.002 - Nom et prénom de la personne à contacter
S20.G00.07.001 - Nom et prénom du contact	S20.G00.07.001 - Nom et prénom du contact

S21.G00.30.002 - Nom de famille

S21.G00.30.003 - Nom d'usage

S21.G00.30.004 - Prénoms

S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille

S21.G00.31.010 - Anciens prénoms

S89.G00.91.002 - Nom de famille

S89.G00.91.003 - Nom d'usage

S89.G00.91.004 - Prénoms

[...]

On entend par rubriques nom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :

- S21.G00.30.002 (Nom de famille)

- S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille

- S89.G00.91.002 - Nom de famille

On entend par rubriques prénom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :

S21.G00.30.004 (Prénoms)

S21.G00.31.010 - Anciens prénoms

S89.G00.91.004 - Prénoms

S21.G00.30.002 - Nom de famille

S21.G00.30.003 - Nom d'usage

S21.G00.30.004 - Prénoms

S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille

S21.G00.31.010 - Anciens prénoms

S21.G00.85.013 - Nom de famille

S21.G00.85.014 - Nom d'usage

S21.G00.85.015 - Prénoms

S89.G00.91.002 - Nom de famille

S89.G00.91.003 - Nom d'usage

S89.G00.91.004 - Prénoms

[...]

On entend par rubriques nom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :

- S21.G00.30.002 - Nom de famille

- S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille

- S21.G00.85.013 - Nom de famille

- S89.G00.91.002 - Nom de famille

On entend par rubriques prénom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :

S21.G00.30.004 - Prénoms

S21.G00.31.010 - Anciens prénoms

S21.G00.85.015 - Prénoms

S89.G00.91.004 - Prénoms

6.3. Bloc « Lieu de travail ou établissement utilisateur - \$21.G00.85 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur S21.G00.85.001
Code APET S21.G00.85.002	Code APET S21.G00.85.002
Numéro, extension, nature, libellé de voie S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie S21.G00.85.003
Code postal S21.G00.85.004	Code postal S21.G00.85.004
Localité S21.G00.85.005	Localité S21.G00.85.005
Code Pays S21.G00.85.006	Code Pays S21.G00.85.006
Code de distribution à l'étranger S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger S21.G00.85.007
Complément de la localisation de la construction S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction S21.G00.85.008
Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.85.009
Nature juridique S21.G00.85.010	Nature juridique S21.G00.85.010
Code INSEE commune S21.G00.85.011	Code INSEE commune S21.G00.85.011
	Code civilité S21.G00.85.012
	Nom de famille S21.G00.85.013
	Nom d'usage S21.G00.85.014
	Prénoms S21.G00.85.015
	Date de naissance S21.G00.85.016
	Lieu de naissance S21.G00.85.017

6.4. Rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 »

Avant	Après
Description	Description
Indicateur permettant de préciser la nature juridique du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur :	Indicateur permettant de préciser la nature juridique du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur :
- Le type 01 "Etablissement" est strictement réservé à un lieu géographique SIRETisé, quel que soit le territoire	- Le type 01 « Etablissement » est strictement réservé à un lieu géographique SIRETisé, quel que soit le territoire

(politique comme géographique) où se situe le lieu en question, que ce soit en France ou à l'étranger.

- Le type 02 "Autre" doit être utilisé dans les autres cas".
- Le type 03 "A domicile" permet d'indiquer que le travail est réalisé à domicile, conformément aux articles L7412-1 à L7412-3 du code du travail.

(politique comme géographique) où se situe le lieu en question, que ce soit en France ou à l'étranger.

- Le type 02 « Autre » doit être utilisé dans les autres cas".
- Le type 03 « A domicile » permet d'indiquer que le travail est réalisé à domicile, conformément aux articles L7412-1 à L7412-3 du Code du travail.
- Le type 05 « Particulier employeur » est exclusivement alimenté par les centres CESU et Pajemploi de l'Urssaf CN dans le cadre des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi.

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - Etablissement	01 - Etablissement
02 - Autre	02 - Autre
03 - A domicile	03 - A domicile
	05 - Particulier employeur

6.5. Rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Code civilité

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.CodeCivilite

Avant	Après
Description	Description

Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers
employeurs.

Avant	Après
Туре	Туре
	Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération
	01 - Monsieur
	02 - Madame

Avant	Après
	CCH-11: Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

6.6. Rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Nom de famille

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.NomFamille

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
	Le nom de famille est le nom défini pour chaque individu dans les jours qui suivent sa naissance. Il est usuellement défini sur la base de la filiation avec l'un ou l'autre parent, voire les deux. Il peut être défini par disposition administrative ou judiciaire.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,80]

Avant	Après
	CCH-11: Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

6.7. Rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Nom d'usage

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.NomUsage

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
	Il s'agit de la possibilité pour une personne de porter un nom qu'elle n'a pas acquis selon les règles d'acquisition du nom de famille.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,80]

Avant	Après
	CCH-11: Si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec une valeur différente de « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 » est interdite.

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

6.8. Rubrique « Prénoms - S21.G00.85.015 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Prénoms

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.Prenoms

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
	Elément d'identification joint au nom de famille qui permet de distinguer les personnes d'une même famille.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,80]

Avant	Après
	CCH-11: Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Prénoms - S21.G00.85.015 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

6.9. Rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Date de naissance

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.DateNaiss

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
	Instant où une personne naît, tel qu'enregistré à l'état civil.
	Renseigner la date de naissance du salarié sous la forme JJMMAAAA.
	- L'année de naissance est obligatoire :
	- Jour de naissance inconnu : 99MMAAAA,
	- Mois de naissance Inconnu : JJ99AAAA,
	- Si jour et mois inconnus : 9999AAAA.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00
	(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1] 99)(0[1-9] 1[0- 2] 99)(18 19 20)[0-9]{2}

Avant	Après
	CSL-11 : [(respect des contraintes calendaires)] aux exceptions près acceptées sur le mois ou le jour à 99

Avant	Après
	CCH-11: Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

Avant	Après
	CCH-12: L'année de la « Date de naissance - S21.G00.85.016 » doit être inférieure ou égale à l'année en cours et supérieure à l'année en cours moins 120 (années).

6.10. Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Lieu de naissance

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	TravailLieu.LieuNaiss

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
	Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil. Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,30]

Avant	Après
	CCH-11: Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

7. Correction sur l'exonération d'heures supplémentaires

Justification:

La modélisation de correction du montant d'exonération des heures supplémentaires a été revue en version de norme P23V01 suite à quoi le type de correction « 06 - Correction du montant d'exonération des heures supplémentaires » a été supprimé. En version de norme P24V01, la rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 » est également supprimée.

7.1. Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Mois de l'erreur S21.G00.56.001	Mois de l'erreur S21.G00.56.001
Type d'erreur S21.G00.56.002	Type d'erreur S21.G00.56.002
Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003
Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004
Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005
Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006
Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007
Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008
Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009
Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010
Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015
Correction de l'exonération des heures supplémentaires S21.G00.56.016	

7.2. Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - \$21.G00.56.016 »

→ Suppression de la rubrique

8. Dématérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur

Justification:

Des évolutions avaient été intégrées en version de norme P23V01 afin d'introduire en DSN la dématérialisation des saisies administratives à tiers détenteur (SATD). Ce sujet avait fait l'objet d'un report. En version de norme P24V01, nous poursuivons les travaux sur le sujet avec de nouvelles évolutions.

8.1. Bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
[]	[]
Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013 Identifiant du versement S21.G00.20.014

8.2. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Avant	Après
Description	Description
Modalité de valorisation :	Modalité de valorisation :
[]	[]
- DGFiP : « DGFIP_PAS »	- DGFiP : « DGFIP_PAS » ou « DGFIP_SATD »
[]	[]

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP », alors la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » doit obligatoirement être renseignée avec la valeur « DGFIP_PAS ».	Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP », alors la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » doit obligatoirement être renseignée avec la valeur « DGFIP_PAS » ou « DGFIP_SATD ».

8.3. Rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Identifiant du versement

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	VersementOPS.IdentifiantVersement

Avant	Après
Description	Description
	Identifiant permettant d'apporter des précisions sur le versement.
	Modalité de valorisation :
	- AGIRC-ARRCO: non concerné - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire): non concerné - CAMIEG: non concerné - CCVRP: non concerné - CNIEG: non concerné - Congés spectacles (AUDIENS): non concerné - CRPCEN: non concerné - CRPNPAC: non concerné - Organisme complémentaire: non concerné - DGFiP: Identifiant de la SATD permettant de rattacher le versement avec la saisie concernée
	- IRCANTEC : non concerné - MSA : non concerné
	- Pôle emploi : non concerné - Urssaf : non concerné
	- CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné
	- FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné
	- SRE : non concerné - CNBF : non concerné

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,40]

Avant	Après
	CCH-11: Si la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » est renseignée avec la valeur « DGFIP_SATD », alors la rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 » doit obligatoirement être renseignée.

8.4. Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »

Avant	Après
Description	Description
rendu métier de la saisie administrative à tiers détenteur) transmis par la DGFIP permettant de rattacher la déclaration de l'employeur avec la SATD concernée et de porter à la connaissance du comptable public saisissant qu'il a bien satisfait son obligation	Identifiant de la SATD porté par le message SATD (message de la saisie administrative à tiers détenteur) transmis par la DGFIP permettant de rattacher la déclaration de l'employeur avec la SATD concernée et de porter à la connaissance du comptable public saisissant qu'il a bien satisfait son obligation légale.
légale.	

8.5. Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - Etat de prise en compte A	01 - Fin ou sans droits
02 - Etat de prise en compte B	02 - Positif sans règlement
03 - Etat de prise en compte C	03 - Positif avec règlement partiel avec concurrence
04 - Etat de prise en compte D	04 - Positif avec règlement partiel sans concurrence
	05 - Positif avec règlement total avec concurrence

8.6. Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »

	Avant	Après
	CCH-11	CCH-11
déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré se sous principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à limiter le	obligatoirement être renseignée avec une date (mois et année) antérieure ou égale à la date (mois et année) déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à interdire la déclaration de corrections de SATD dans le	obligatoirement être renseignée avec une date (mois et année) antérieure à la date (mois et année) déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à limiter les corrections aux SATD déclarées dans une DSN

9. Amélioration de l'identification des individus nés à l'étranger - Lieu de naissance

Justification:

De nombreux cas d'erreur ont été constatés dans l'alimentation de la rubrique "Lieu de naissance - S21.G00.30.007", provoquant des conflits au niveau du Système national de gestion des identifiants (SNGI), car pour les individus nés à l'étranger, la rubrique était alimentée à tort avec le pays de naissance. Il était attendu que soit renseigné la commune de naissance.

Afin d'améliorer l'identification par la CNAV des individus nés à l'étranger et de limiter les risques de confusion d'identité pour ces individus, une rubrique a été créée afin de renseigner le libellé du pays de naissance d'un individu né à l'étranger et de limiter l'usage de la rubrique "Lieu de naissance - \$21.G00.30.007" à la commune de naissance de ce dernier. Au moins une de ces deux rubriques devra obligatoirement être renseignée pour un individu né à l'étranger. Si l'employeur n'a connaissance que du libellé du pays de naissance, il renseignera la rubrique "Libellé du pays de naissance - \$21.G00.30.029" et ne renseignera pas la rubrique "Lieu de naissance - \$21.G00.30.007", et inversement s'il ne connaît que la commune de naissance.

9.1. Bloc « Individu - S21.G00.30 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Niveau de diplôme préparé par l'individu S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu S21.G00.30.025 Libellé du pays de naissance S21.G00.30.029

9.2. Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 »

Avant	Après
Description	Description
Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil.	Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil.
Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM. Il peut éventuellement s'agir d'un pays.	Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM.

Avant	Après
	CCH-11: Cette rubrique doit obligatoirement être renseignée si la rubrique « Code département de

naissance - S21.G00.30.014 » est renseignée avec une
valeur différente de « 99 ».

9.3. Rubrique « Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Libellé du pays de naissance

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	Individu.LibellePaysNaiss

Avant	Après
Description	Description
	Cette rubrique est à renseigner avec le libellé du pays de naissance pour un individu né à l'étranger.

Avant	Après
Туре	Туре
	Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur
	[1,30]

Avant	Après
	CCH-11: Si la rubrique « Code département de naissance - S21.G00.30.014 » est renseignée avec la valeur « 99 » et si la rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 » n'est pas renseignée, alors la rubrique

«	Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 » doit
ol	bbligatoirement être renseignée.

10. Correction en cas d'affiliation à tort à une Caisse de Congés Payés

Justification:

Des ajustements en norme pour la DSN mensuelle avaient été faits pour la version de norme P23V01, afin de permettre à un déclarant qui aurait renseigné à tort une affiliation de ses salariés à une caisse de congés payés (au niveau du bloc « Contrat - S21.G00.40 ») de corriger les bases assujetties correspondantes.

Pour que les contrôles puissent toujours s'appliquer pour les signalements FCTU, nous procédons à ces évolutions au niveau du bloc « Base assujettie - S21.G00.78 » pour que la cohérence entre les bases assujetties caisse de congés payés et la présence d'un code caisse de congés payés soit vérifiée pour cette nature de déclaration.

10.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
	CCH-25: Si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 – Signalement Fin du contrat de travail Unique », les codes de base assujettie « 21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents », « 34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros œuvre travaux publics », « 35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second œuvre », « 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment », « 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics », « 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment » ne sont autorisés que si la rubrique « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.

Avant	Après
	CCH-26: Si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 – Signalement Fin du contrat de travail Unique » et si la rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » est renseignée avec la valeur « 20 - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) - Base brute de cotisations congés payés » alors la rubrique « Code caisse

	professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 »
	doit obligatoirement être renseignée ».

11. Refus du Contrat de Sécurisation Professionnelle

Justification:

A ce jour il n'est pas possible de déclarer en DSN le refus d'une proposition de contrat de sécurisation. Il n'est possible de déclarer que l'acceptation. Comme le Pôle emploi n'est pas informé du refus, des pénalités sont appliquées à tort à l'employeur. Ces évolutions visent donc à informer le Pôle emploi du refus d'une proposition de contrat de sécurisation afin que des pénalités ne soient plus appliquées à tort.

11.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant Après CCH-24 CCH-24

Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à « 007 - Indemnité légale de licenciement », « 008 - Indemnité légale supplémentaire de licenciement », « 009 - Indemnité légale spéciale de licenciement » ou « 010 - Indemnité légale spécifique de licenciement », alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de « 011 licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 licenciement pour motif économique », « 015 licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP», « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 089 licenciement pour force majeure », « 091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 - Annulation », « 111 - Rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité », « 112 - Rupture dans le cadre d'un accord de performance collective », «113 - licenciement pour motif spécifique », «114 rupture d'un commun accord pour entrée en PAP» ou «115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017».

Si le bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à « 007 - Indemnité légale de licenciement », « 008 - Indemnité légale supplémentaire de licenciement », « 009 - Indemnité légale spéciale de licenciement » ou « 010 - Indemnité légale spécifique de licenciement », alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de « 011 licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 licenciement pour motif économique », « 015 licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP», « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 089 - licenciement pour force majeure », « 091 licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 -Annulation », « 111 - Rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité », « 112 - Rupture dans le cadre d'un accord de performance collective », « 113 - licenciement pour motif spécifique », « 114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP », « 115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 » ou « 117 - licenciement pour motif

économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle ».

Avant

CCH-31

Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent, alors le code "Type - S21.G00.52.001" : "033 - Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale" n'est autorisé que si le "Motif de la rupture du contrat -S21.G00.62.002" est égal à "011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire", "012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement", "014 - licenciement pour motif économique", "015 - licenciement pour fin de chantier", "020 - licenciement pour autre motif", "025 - autre fin de contrat pour motif économique", "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP", "065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif", "082 - résiliation judiciaire du contrat de travail", "086 - licenciement convention CATS", "087 licenciement pour faute grave", "088 - licenciement pour faute lourde", "089 - licenciement pour force majeure", "091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle", "092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle", "093 licenciement suite à décision d'une autorité administrative", "098 - retrait d'enfant", "099 -Annulation", "113 - licenciement pour motif spécifique", "114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP" ou "115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017".

Après

CCH-31

Si le bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » est présent, alors le code « Type - S21.G00.52.001 » : « 033 -Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale » n'est autorisé que si le « Motif de la rupture du contrat -S21.G00.62.002 » est égal à « 011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 -licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 - licenciement pour motif économique », « 015 -licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP », « 065 décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif », « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 088 licenciement pour faute lourde », « 089 - licenciement pour force majeure », « 091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 - Annulation », « 113 - licenciement pour motif spécifique », « 114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP », « 115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017" » ou « 117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle ».

11.2. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP [] 998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN	026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle [] 117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle 118 - Fin de contrat d'appui au projet d'entreprise 998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN

Avant	Après	
CCH-11	CCH-11	
Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : []	Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : []	
026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP économique autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP économique autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	
[]	[]	
065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'	065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'	
066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé	[]	
pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '07', '50', '60', '82', '91', '92'	115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le	
[]	code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	
115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	

[]	[]

11.3. Rubrique « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011 »

Avant	Après
ССН-11	CCH-11
seulement si le "Motif de la rupture du contrat -	Le « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011 » est obligatoire si et seulement si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP ». Dans le cas contraire, cette rubrique est interdite.

11.4. Rubrique « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013 »

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
Le "Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013" est obligatoire si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002" est "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP" ou "114 - Rupture d'un commun accord pour entrée en PAP".	Le « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013 » est obligatoire si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP » ou « 114 - Rupture d'un commun accord pour entrée en PAP ».

11.5. Rubrique « Type réalisation et paiement du préavis - S21.G00.63.001 »

	Avant	Après		
CCH-13		CCH-13		
	Si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002"	Si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »		
	est "026 - rupture pour motif économique dans le cadre	est « 026 - rupture pour motif économique suite à		
	d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP", la	l'acceptation d'un contrat de sécurisation		
	rubrique doit être renseignée avec la valeur "10 - préavis	professionnelle CSP », la rubrique doit être renseignée		
non effectué non payé dans le cadre d'un contrat de		avec la valeur « 10 - préavis non effectué non payé dans		
	sécurisation professionnelle (CSP)", sauf si le préavis dû	le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle		
	est supérieur à 3 mois (Date de début de préavis	is (CSP) », sauf si le préavis dû est supérieur à 3 mois (Date		

 \$21.G00.63.002 / Date de fin de \$21.G00.63.002 / Date de fin de \$21.G00.63.003).
 - de début de préavis \$21.G00.63.002 / Date de fin de préavis - \$21.G00.63.003).

12. Gestion des valeurs de réserve

Justification:

De nouvelles valeurs sont créées pour chaque rubrique comportant des valeurs de réserve afin de porter leur nombre à cinq.

Pour mémoire, deux valeurs avaient été réquisitionnées pour 2022 et 2023 dans le bloc « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » : « 904 - Prime partage de la valeur exonérée socialement et non imposable » et « 905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement imposable ». Afin qu'il y ait toujours cinq valeurs de réserve disponibles, quatre nouvelles valeurs de réserve sont créées.

Deux valeurs de réserve avaient été réquisitionnées en version de norme P23V01 dans le bloc « Rémunération - S21.G00.51 » : « 023 - Potentiel nouveau type de rémunération C » et « 027 -Potentiel nouveau type de rémunération A ». La valeur « 023 - Potentiel nouveau type de rémunération C » est remplacée par la valeur « 023 - Jours de RTT monétisés » en version de norme P24V01 pour la déclaration en DSN de la monétisation des jours RTT. La valeur « 027 -Potentiel nouveau type de rémunération A » avait été remplacée par la valeur « 027 - Montant net social » pour 2023 uniquement. Cette valeur est supprimée en version de norme P24V01 car, à compter de cette version, le montant net social est à déclarer au niveau du bloc « Elément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ». Quatre autres valeurs de réserve sont créées.

12.1. 2.7.1 Intégration en norme

Avant	Après	
Trois valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :	Cinq valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :	
[]	[]	

12.2. 2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve

Avant				
Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.

		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) (renommé dans la version de norme P22V01)	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) (non renommé)	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
		92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Type - S21.G00.54.001	93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
		909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire	Application des mesures de réduction de cotisations patronales pour le secteur viticole suite à la Loi de finances 2021
		912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
P21V01		913 - Potentielle nouvelle cotisation D	913 - Indemnité inflation	Application des mesures de l'article 12 de la LFR 2021 instaurant l'indemnité inflation
	Code de cotisation S21.G00.82.002	091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIEG à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.

P22V01	Type - S21.G00.52.001	904 - Potentiel nouveau type de prime B 905 - Potentiel nouveau type de prime C	904 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable (Renommée dans la version de norme P24V01) 905 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable (Renommée dans la version de norme P24V01)	Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
Après			<u> </u>	
			Physical design	
Version de norme concernée	Valeurs de réserves	utilisées	Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
	T 524 500 54 044	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
	Type - S21.G00.51.011	022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) (renommé dans la version de norme P22V01)	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) (non renommé)	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
P20V01		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).

		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire	Application des mesures de réduction de cotisations patronales pour le secteur viticole suite à la Loi de finances 2021
		912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
P21V01		913 - Potentielle nouvelle cotisation D	913 - Indemnité inflation	Application des mesures de l'article 12 de la LFR 2021 instaurant l'indemnité inflation
	Code de cotisation S21.G00.82.002	091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIEG à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.
P22V01	Type - S21.G00.52.001	904 - Potentiel nouveau type de prime B	904 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable (Renommée dans la version de norme P24V01)	Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
		905 - Potentiel nouveau type de prime C	905 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable (Renommée dans la version de norme P24V01)	Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
P23V01	Type - S21.G00.51.011	023 - Potentiel nouveau type de rémunération C	023 – Jours de RTT monétisés	Déclaration en DSN de la monétisation des jours RTT
		027 - Potentiel nouveau type de rémunération A	027 – Montant net social	Déclaration en DSN du montant net social en 2023

12.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
023 - Potentiel nouveau type de rémunération C	023 - Jours de RTT monétisés
[]	[]
027 - Montant net social	029 - Potentiel nouveau type de rémunération C

[]	030 - Potentiel nouveau type de rémunération A
	031 - Potentiel nouveau type de rémunération D
	032 - Potentiel nouveau type de rémunération E

12.4. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
906 - Potentiel nouveau type de prime A	906 - Potentiel nouveau type de prime A
	907 - Potentiel nouveau type de prime B
	908 - Potentiel nouveau type de prime C
	909 - Potentiel nouveau type de prime D
	910 - Potentiel nouveau type de prime E

12.5. Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
50 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	50 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A
51 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	51 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B
[]	[]
94 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut C	94 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut C
	95 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut D
	96 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut E

12.6. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
	01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)
	03 - Montant net social
	04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A
	05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B
	06 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net C
	07 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net D
	08 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net E

12.7. Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
20 - Potentiel nouveau motif d'arrêt A	20 - Potentiel nouveau motif d'arrêt A
21 - Potentiel nouveau motif d'arrêt B	21 - Potentiel nouveau motif d'arrêt B
22 - Potentiel nouveau motif d'arrêt C	22 - Potentiel nouveau motif d'arrêt C
99 - annulation	23 - Potentiel nouveau motif d'arrêt D
	24 - Potentiel nouveau motif d'arrêt E
	99 - annulation

12.8. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
683 - Potentiel nouveau motif de suspension A	683 - Potentiel nouveau motif de suspension A
684 - Potentiel nouveau motif de suspension B	684 - Potentiel nouveau motif de suspension B
685 - Potentiel nouveau motif de suspension C	685 - Potentiel nouveau motif de suspension C
998 - Annulation	[]
	687 - Potentiel nouveau motif de suspension D
	688 - Potentiel nouveau motif de suspension E
	998 - Annulation

12.9. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
52 - Potentielle nouvelle base assujettie B	52 - Potentielle nouvelle base assujettie B
53 - Potentielle nouvelle base assujettie C	53 - Potentielle nouvelle base assujettie C
[]	[]
56 - Potentielle nouvelle base assujettie A	56 - Potentielle nouvelle base assujettie A
[]	[]
	61 - Potentielle nouvelle base assujettie D
	62 - Potentielle nouvelle base assujettie E

12.10. Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
90 - Retenue sur salaire	

91 - Base de taxe sur les salaires au taux normal	28 - Potentiel nouveau type de composant de base assujettie D
	29 - Potentiel nouveau type de composant de base assujettie E
	90 - Retenue sur salaire
	91 - Base de taxe sur les salaires au taux normal

12.11. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
914 - Potentielle nouvelle cotisation A	914 - Potentielle nouvelle cotisation A
915 - Potentielle nouvelle cotisation B	915 - Potentielle nouvelle cotisation B
916 - Potentielle nouvelle cotisation C	916 - Potentielle nouvelle cotisation C
	917 - Potentielle nouvelle cotisation D
	918 - Potentielle nouvelle cotisation E

12.12. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B	092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B
093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C	093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C
094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A
	095 - Potentielle nouvelle cotisation établissement D
	096 - Potentielle nouvelle cotisation établissement E

13. Expatriés non rémunérés par l'établissement français

Justification:

Un motif de suspension du contrat est ajouté pour permettre la déclaration des salariés expatriés dont le contrat conclu avec l'établissement français et pour lesquels l'établissement étranger avec lequel ils ont conclu un contrat de travail les rémunère.

13.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
685 - Potentiel nouveau motif de suspension C	685 - Potentiel nouveau motif de suspension C
998 - Annulation	686 - Contrat suspendu pour expatriation
	998 - Annulation

14. Intégration des travailleurs détenus

14.1. Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 »

Justification:

Un contrôle sur le Numéro Technique Temporaire (NTT) était passé non bloquant au niveau de la rubrique "Numéro technique temporaire - S20.G00.30.020" pour éviter d'éventuels blocages dans la déclaration des travailleurs détenus. La levée de ce contrôle n'étant plus nécessaire, il redevient bloquant.

Avant	Après
SIG-13 : Le « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 » est composé de la valeur déclarée dans la rubrique « SIREN - S21.G00.06.001 » de la 2ème à la 10ème position.	S21.G00.30.020 » est composé de la valeur déclarée

14.2. Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »

Justification:

Pour répondre au besoin de l'Assurance chômage, le libellé de la nature de contrat d'apprentissage détenu est renommé en "contrat d'emploi pénitentiaire en apprentissage".

Avant	Après
[]	[]
53 - Contrat d'emploi pénitentiaire	53 - Contrat d'emploi pénitentiaire
54 – Contrat d'apprentissage détenu	54 – Contrat d'emploi pénitentiaire en apprentissage
60 - Contrat d'engagement éducatif	60 - Contrat d'engagement éducatif
[]	[]

15. Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE

Justification:

Intégration en DSN de la notion d'emploi type pour les individus affiliés à la CPRP SNCF servant au calcul des droits.

15.1. Rubrique « Code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.40.005 »

Avant	Après
Description	Description
[]	[]
Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de préciser lorsque l'agent est sur un poste de conduite en renseignant le code "AGTCDT - Agent de conduite". []	Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de renseigner un emploi-type présent dans le référentiel des emplois commun à toutes les entreprises de l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires). []

Avant	Après
Référentiel	Référentiel
Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP.	Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP, UTP - Code emploi-type
	des transports publics et ferroviaires.

15.2. Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.41.020 »

Avant	Après
Description	Description
[]	[]
Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de préciser lorsque l'agent est sur un poste de conduite en renseignant le code "AGTCDT - Agent de conduite". []	Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de renseigner un emploi-type présent dans le référentiel des emplois commun à toutes les entreprises de l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires). []

Avant	Après
Référentiel	Référentiel
Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs	Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs
IEG, CMET - Code Métier BTP.	IEG, CMET - Code Métier BTP, UTP - Code emploi-type des transports publics et ferroviaires.

16. Motif de la rupture du contrat - Décès de l'individu

Justification:

Le décès d'un individu peut être le motif de rupture de n'importe quelle nature de contrat. A ce jour, ce motif peut être déclaré mais uniquement pour certaines natures de contrat. Le motif « 066 - décès du salarié » de la rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » doit donc être applicable à toutes les natures de contrats en DSN.

16.1. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
066 – décès <mark>du salarié</mark>	066 – décès de l'individu

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
[]	[]
065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'	065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'
066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '07', '50', '60', '82', '91', '92'	[]

17. Mise à jour des dispositifs de politique publique et conventionnel

Justification:

En 2018, les dispositifs de politique ont été fortement revus, plus particulièrement ceux relatifs aux contrats aidés. L'évolution permet une actualisation des modalités proposées dans la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » en supprimant les contrats aidés obsolètes et en précisant le libellé des contrats existants.

17.1. Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - \$21.G00.40.008 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE
[]	[]
50 - Emploi d'avenir secteur marchand	
51 - Emploi d'avenir secteur non marchand	

Avant	Aprés
CCH-15	CCH-15
Les types de dispositif de politique publique "21 - CUI - Contrat Initiative Emploi", "41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi", "42 - CUI - Contrat d'accès à l'emploi - DOM", "50 - Emploi d'avenir secteur marchand", "51 - Emploi d'avenir secteur non marchand" et "61 - Contrat de Professionnalisation" ne sont autorisés que pour une "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "01 - Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé", "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé", "82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération", "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".	Les types de dispositif de politique publique « 21 - CUI - Contrat Initiative Emploi », « 41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE », « 42 - CUI - Contrat d'accès à l'emploi — DOM » et « 61 - Contrat de Professionnalisation » ne sont autorisés que pour une « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » : « 01 - Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé », « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération », « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».

Avant	Après
ССН-16	CCH-16
Le type de dispositif de politique publique « 71 - Contrat à durée déterminée d'insertion » n'est autorisé que pour une nature du contrat (S21.G00.40.007) « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire) » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».	Le type de dispositif de politique publique « 71 - Contrat à durée déterminée d'insertion » n'est autorisé que pour une « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » : « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire) » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».

17.2. Rubrique « Ancien dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.41.005 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE
[]	[]
50 - Emploi d'avenir secteur marchand	
51 - Emploi d'avenir secteur non marchand	

18. Déclaration des salariés travailleurs handicapés mis à disposition par des associations intermédiaires, des agences de mannequins et des entreprises de travail à temps partagé auprès des entreprises utilisatrices

Justification:

Ces évolutions permettent de déclarer de manière isolée les travailleurs handicapés de l'effectif des individus « permanents » d'une association intermédiaire, d'une agence de mannequins ou d'une entreprise de travail à temps partagé.

Cela permettra de les comptabiliser dans les effectifs des entreprises utilisatrices.

18.1. Rubrique « Type BOETH externe - S21.G00.13.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - BOETH intérimaires 02 - BOETH salariés d'un groupement d'employeurs mis à disposition 03 - BOETH stagiaires n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration nominative au préalable	01 - BOETH intérimaires 02 - BOETH salariés d'un groupement d'employeurs mis à disposition 03 - BOETH stagiaires n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration nominative au préalable 04 - BOETH salariés d'une association intermédiaire mis à disposition 05 - BOETH salariés d'une agence de mannequin mis à disposition 06 - BOETH salariés d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition

18.2. Rubrique « Cas de mise à disposition externe d'individus de l'établissement - S21.G00.40.074 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition	01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 04 - Individu d'une agence de mannequin mis à disposition 05 - Individu d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition

18.3. Rubrique « Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement - S21.G00.41.050 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 99 - Non concerné	01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 04 - Individu d'une agence de mannequin mis à disposition 05 - Individu d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition 99 - Non concerné

19. Contrat d'appui au projet d'entreprise

Justification:

Depuis novembre 2022, le Pôle emploi permet la production d'une attestation employeur à partir d'un signalement FCTU pour les CAPE (nature de contrat "32 - Contrat d'appui au projet d'entreprise"). Pour cela, une nouvelle valeur spécifique aux contrat CAPE est créée.

19.1. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
116 - Fin de ligne de service	116 - Fin de ligne de service
998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la	117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle
DSN	118 - Fin de contrat d'appui au projet d'entreprise
	998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : []	Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : []
115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'	115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'
[]	117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'
	118 - fin de contrat d'appui au projet d'entreprise pour le code nature de contrat de travail '32'
	[]

20. Fin transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC

Justification:

Fin de transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC

20.1. 2.4 Déclaration de type Sans individu

Avant							
	Modalité déclarative DSN Sans individu						
Blocs Organismes	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré » \$20.G00.08	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
AGIRC-ARRCO	Х				Х		
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	х						
CAMIEG	Х				X	X	
CCVRP							
CNIEG	Х				x	X	
CRPCEN	Х				X	Х	
CRPNPAC	Х				X		
DGFIP							
Organisme complémentaire			x	х	х		
IRCANTEC	Х						
MSA	Х	х			х		

Après							
			Modalité dé	clarative DSN San	s individu		
Blocs Organismes	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré » \$20.G00.08	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale \$21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
AGIRC-ARRCO	Х				Х		
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	х						
CAMIEG	Х				Х	Х	
CCVRP							
CNIEG	Х				X	X	
CRPCEN	Х				X	X	
CRPNPAC	Х				X		
DGFIP							
Organisme complémentaire			x	x	x		
IRCANTEC							
MSA	X	Х			X		

20.2. Rubrique « Code caisse - S21.G00.08.001 »

Avant	Après
Description	Description
[] CRPCEN: 94 IRCANTEC: 95 CRPNPAC: 96 Caisse de congés spectacles: 97	[] CRPCEN: 94 CRPNPAC: 96 Caisse de congés spectacles: 97

21. Suppression de la mention d'affiliation à la CPRP SNCF dans les rubriques « Grade » et « Ancien Grade »

Justification:

Le grade n'est plus à déclarer pour un individu affilié à la CPRP SNCF. L'organisme ne la collectera plus.

21.1. Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »

Avant	Après
Description	Description
Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de filière de l'agent.	

21.2. Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »

Avant	Après
Description	Description
Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de	Cette donnée véhicule le grade de l'individu.
filière de l'agent.	Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la
Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le grade précédemment déclaré à tort.	rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le grade précédemment déclaré à tort.

22. Transfert de recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN

Justification:

Report en version de norme P24V01 de l'évolution réalisée via JMN pour la version P23V01 visant à prendre en compte le transfert recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf.

22.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
Description	Description
[]	[]
- URSSAF: "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"	- URSSAF: "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"

23. Annulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC-ARRCO vers l'URSSAF CN

Justification:

Le Cahier technique est mis à jour suite à l'annulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC-ARRCO vers l'Urssaf

23.1. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
Modalité de valorisation : - AGIRC-ARRCO : "063", "064", "105", "106", "109", "110", "111", "112", "113", "131", "132"	Modalité de valorisation : - AGIRC-ARRCO : "063", "064", "105", "106", "109", "110", "111", "112", "113", "131", "132"
[]	[]
- Urssaf: "001", "002", "003"," 004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912", "913"	- Urssaf: "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017" , "018", "019", "020" , "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912", "913" []

24. Distinction heures supplémentaires structurelles et heures supplémentaires aléatoires dans le salaire de base

Justification:

Mise à jour des modalités déclaratives des heures supplémentaires structurelles et des heures supplémentaires aléatoires dans le salaire de base afin d'être conforme à la fiche consigne 1975 dédiée.

24.1. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant Après Description Description Le salaire de base (type 010) correspond à la Le salaire de base (type 010) correspond à la rémunération brute habituelle du salarié, à l'exclusion rémunération brute habituelle du salarié, à l'exclusion des compléments de salaire qu'ils soient légaux, des compléments de salaire qu'ils soient légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, et notamment la prime d'ancienneté, la prime de et notamment la prime d'ancienneté, la prime de vacance, le 13ème mois, les primes allouées à raison de vacance, le 13ème mois, les primes allouées à raison de la situation familiale, les avantages en espèces et en la situation familiale, les avantages en espèces et en les gratifications, les pourboires, les gratifications, nature. les pourboires, rémunérations des heures complémentaires ou rémunérations des heures complémentaires supplémentaires. Il correspond généralement à la supplémentaires aléatoires. Il correspond généralement première ligne du bulletin de salaire. à la première ligne du bulletin de salaire.

25. Modification du libellé « Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage »

Justification:

Le libellé du salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage est revu afin de clarifier sa définition et ce qui est à déclarer en DSN.

Harmonisation du Cahier Technique suite à la modification de la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » en rubrique « Type - S21.G00.51.011 » réalisée par souci de clarté quant à la déclaration de ce type de rémunération.

25.1. 1.4.1.3 Les expatriés, détachés, frontaliers, non résidents

Avant	Après
contributions d'Assurance chômage servant aux calculs	[] La valeur déclarée au titre du salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage (bloc S21.G00.51) devra être conforme au choix de l'établissement porté par la rubrique S21.G00.11.009.
par la rubrique S21.G00.11.009.	

25.2. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

want			Après					
loop of the transfer of the					Usage≭	ц		
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Type¤ DSN-	·mensuellet	Signalement-fin-de-contrat- de-travail-unique¤	Ħ		
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel	001 - Pémunération brute non plafonnée de Oh	oligatoire¤	Obligatoire¤	ь		
010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire		oligatoli ex	Obligatories			
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel	002Salaire·brut·servant·aux·calculs·des·droits· de·l'Assurance·chômage¤	oligatoire¤	Obligatoire¤	Д		
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause		50 MW W	Obssalaire-retabilireconstitues Ob	oligatoire¤	Conditionnel¤	¤		
Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel	010·-·Salaire·de·base¤ Obl	oligatoire¤	Obligatoire¤	Ħ		
			042 11 112			H		

25.3. 2.1.3.5 Modalités de déclaration des mesures d'activité

Avant	Après
Lorsque l'unité de mesure du travail portée par le	Lorsque l'unité de mesure du travail portée par le
contrat n'est pas appropriée (par exemple mesure d'une	contrat n'est pas appropriée (par exemple mesure d'une
absence en heures pour un individu dont le contrat est	absence en heures pour un individu dont le contrat est
fixé en forfait jours), l'unité utilisée doit être précisée	fixé en forfait jours), l'unité utilisée doit être précisée
dans le bloc Activité. C'est cette information qui est	dans le bloc Activité. C'est cette information qui est
retenue par les traitements des données. Le bloc Activité	retenue par les traitements des données. Le bloc Activité
est à rattacher obligatoirement au bloc Rémunération de	est à rattacher obligatoirement au bloc Rémunération de

type Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage.

type Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage.

25.4. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »

Avant

Après

CCH-11 : Si la rubrique S21.G00.51.011 "Type" est renseignée avec la valeur "001 - Rémunération brute non plafonnée" ou la valeur "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", et, si la rubrique S21.G00.51.013 "Montant" est différente de 0, la Date début de période doit être supérieure ou égale à l'avant veille de la Date de début du contrat.

Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de début de période incluses dans le mois principal déclaré. CCH-11 : Si la rubrique S21.G00.51.011 « Type » est renseignée avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ou la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », et, si la rubrique S21.G00.51.013 « Montant » est différente de 0, la Date début de période doit être supérieure ou égale à l'avant veille de la Date de début du contrat.

Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de début de période incluses dans le mois principal déclaré.

25.5. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »

Avant

Après

CCH-13 : Si la rubrique S21.G00.51.011 "Type" est renseignée avec la valeur "001 - Rémunération brute non plafonnée" ou la valeur "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", et, si la rubrique S21.G00.51.013 "Montant" est différente de 0, et, si la Date de fin du contrat est renseignée dans un bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" avec une valeur renseignée différente de « 099 — annulation » au niveau de la rubrique « Motif de la rupture du contrat — S21.G00.62.002 », la date de fin de période doit être inférieure ou égale au surlendemain de la date de fin de contrat.

Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de fin de période incluses dans le mois principal déclaré, et, il ne s'applique pas lorsqu'une annulation de fin de contrat est déclarée.

CCH-13 : Si la rubrique S21.G00.51.011 « Type » est renseignée avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ou la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », et, si la rubrique S21.G00.51.013 « Montant » est différente de 0, et, si la Date de fin du contrat est renseignée dans un bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » avec une valeur renseignée différente de « 099 – annulation » au niveau de la rubrique « Motif de la rupture du contrat – S21.G00.62.002 », la date de fin de période doit être inférieure ou égale au surlendemain de la date de fin de contrat.

Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de fin de période incluses dans le mois principal déclaré, et, il ne s'applique pas lorsqu'une annulation de fin de contrat est déclarée.

Avant	Après

SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle s'applique uniquement si la valeur renseignée dans la rubrique « Type -S21.G00.51.011 » est « 001 - Rémunération brute non plafonnée »; « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage » ; « 003 - Salaire rétabli reconstitué » ; « 010 - Salaire de base » ; « 012 - Heures d'équivalence » ; « 013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause » ; « 016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile » ; « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ; « 018 - Heures supplémentaires structurelles »; « 019 -Heures d'activité partielle » ; « 020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles » ; « 021 -[FP] Taux de rémunération de la situation administrative »; « 022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) » ; « 025 - Heures correspondant à du chômage intempéries ».

SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle s'applique uniquement si la valeur renseignée dans la rubrique « Type -S21.G00.51.011 » est « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ; « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » ; « 003 - Salaire rétabli - reconstitué » ; « 010 - Salaire de base » ; « 012 - Heures d'équivalence » ; « 013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause » ; « 016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile » ; « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires »; « 018 - Heures supplémentaires structurelles »; « 019 -Heures d'activité partielle » ; « 020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles »; « 021 -[FP] Taux de rémunération de la situation administrative »; « 022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) » ; « 025 - Heures correspondant à du chômage intempéries ».

25.6. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant Après

Description

Type d'élément de rémunération et dans certains cas une base d'indemnisation.

Concernant le type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage": Les ressources de l'assurance chômage résultent essentiellement des contributions des employeurs et des salariés assises sur les rémunérations brutes, c'est-à-dire avant déduction des retenues obligatoires ou facultatives [...]

Le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage doit contenir uniquement les éléments de salaire. Il ne doit pas inclure les primes et indemnités relatives à la rupture du contrat de travail.

Le salaire rétabli doit toujours être déclaré pour la période de paie courante dans la DSN mensuelle. Ceci permet d'en disposer autant que de besoin pour les traitements futurs.

[...]

Description

Type d'élément de rémunération et dans certains cas une base d'indemnisation.

Concernant le type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » : Les ressources de l'assurance chômage résultent essentiellement des contributions des employeurs et des salariés assises sur les rémunérations brutes, c'est-à-dire avant déduction des retenues obligatoires ou facultatives [...]

Le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage doit contenir uniquement les éléments de salaire. Il ne doit pas inclure les primes et indemnités relatives à la rupture du contrat de travail.

Le salaire rétabli doit toujours être déclaré pour la période de paie courante dans la DSN mensuelle. Ceci permet d'en disposer autant que de besoin pour les traitements futurs.

[...]

Avant	Après
Enumération	Enumération
001 - Rémunération brute non plafonnée	001 - Rémunération brute non plafonnée
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage
003 - Salaire rétabli – reconstitué	003 - Salaire rétabli – reconstitué
[]	[]

Avant Après

CCH-12: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" est requise.

Ce contrôle vise à limiter la déclaration de la seule rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

CCH-12: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 - ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 -Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » est requise.

Ce contrôle vise à limiter la déclaration du salaire brut servant aux calculs des droits de l' Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

Avant

CCH-13: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 -Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 -

Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

Salaire de base" sont requises.

Après

CCH-13: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 - ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 -Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage» a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.

Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

Avant

CCH-15 : Si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est "07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique" alors, pour un "Contrat - S21.G00.40" et un "Versement individu - S21.G00.50" donnés, les rémunérations de "Type - S21.G00.51.011" "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" et "010 - Salaire de base" sont requises.

Après

CCH-15 : Si la « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique » alors, pour un « Contrat - S21.G00.40 » et un « Versement individu - S21.G00.50 » donnés, les rémunérations de « Type - S21.G00.51.011 » « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » et « 010 - Salaire de base » sont requises.

25.7. Rubrique « Nombre d'heures - S21.G00.51.012 »

Après
CCII 12 . Una valour rancoignáe à zára est interdite si la
CCH-12 : Une valeur renseignée à zéro est interdite si le
Type de rémunération (S21.G00.51.011) est renseigné
avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée
», « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de
l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli –
reconstitué », « 010 - Salaire de base ».

Avant	Après
SIG-13 : Cette rubrique est interdite si le "Type -	SIG-13 : Cette rubrique est interdite si le « Type -
S21.G00.51.011" renseigné est "001 - Rémunération	S21.G00.51.011 » renseigné est « 001 - Rémunération
brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à	brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux
contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire	calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 -
rétabli – reconstitué" ou "010 - Salaire de base".	Salaire rétabli – reconstitué » ou « 010 - Salaire de base
	».

25.8. Bloc « "Prime, gratification et indemnité - \$21.G00.52 »

Avant	Après
Description	Description
[]	[]
ATTENTION: Les primes et indemnités ajoutées pour la Fonction publique (préfixées [FP]) dans ce bloc ne sont pas intégrées dans le Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage (code 002 en rubrique Type - S21.G00.51.011).	ATTENTION: Les primes et indemnités ajoutées pour la Fonction publique (préfixées [FP]) dans ce bloc ne sont pas intégrées dans le Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage (code 002 en rubrique Type - S21.G00.51.011).
Pour la Fonction publique, les primes et indemnités renseignées dans ce bloc peuvent être de nature mensuelle.	Pour la Fonction publique, les primes et indemnités renseignées dans ce bloc peuvent être de nature mensuelle.

25.9. Bloc « Activités - S21.G00.53 »

Avant	Après
Description	Description

Temps alloué par le salarié à un type d'activité.

Il est valorisé par période de paie et est rattaché à un et un seul contrat d'une part et à une et une seule rémunération de type Salaire brut soumis à contribution d'Assurance chômage.

Temps alloué par le salarié à un type d'activité.

Il est valorisé par période de paie et est rattaché à un et un seul contrat d'une part et à une et une seule rémunération de type Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage.

25.10. Rubrique « Type - S21.G00.53.001 »

Avant	Après
CCH-11 : Un bloc "Activité - S21.G00.53" ne peut être	CCH-11 : Un bloc « Activité - S21.G00.53 » ne peut être
présent que si la rubrique "Type - S21.G00.51.011" est	présent que si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est
renseignée avec la valeur "002 - Salaire brut soumis à	renseignée avec la valeur « 002 - Salaire brut servant
contributions d'Assurance chômage" au niveau du bloc	aux calculs des droits de l'Assurance chômage » au
"Rémunération - S21.G00.51" parent.	niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » parent.

26. Déclaration de l'indemnité compensatrice de repos compensateur

Justification:

La prime de repos compensateur et l'indemnité compensatrice de repos compensateur sont soumises aux contributions d'assurance chômage et cotisations assurance garantie des salaires (AGS). Du point de vue de l'indemnisation, elles ne portent pas les mêmes conséquences sur le salaire de référence et sur le salaire journalier moyen.

26.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[]	[]
028 - Prime non liée à l'activité	028 - Prime non liée à l'activité
029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique	029 - Prime liée au repos compensateur ou au rachat des jours de RTT avec période de rattachement
030 - Prime rachat CET []	spécifique 030 - Prime rachat CET []

27. Déclaration de l'indemnité de résidence

Justification:

L'indemnité de résidence peut également être valorisée pour les employeurs dont les salariés sont affiliés à la CPRPSNCF afin de calculer correctement leurs droits de retraite.

27.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
048 - [FP] Indemnité de résidence	048 - Indemnité de résidence

28. Fin de l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fiscale

Justification:

Au regard des anomalies constatées par la DGFIP avec l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fiscale et du risque d'erreurs sur les montants restitués sur la déclaration pré-remplie, nous revenons à la définition de la rémunération nette fiscale telle que connue jusqu'à la version de norme P20V01, n'incluant pas les heures supplémentaires exonérées.

28.1. Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »

Avant Après

Description

La rémunération nette fiscale dite aussi montant net fiscal véhiculée en DSN correspond en 2022 comme en 2023 à la rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP à laquelle est ajoutée la part des heures supplémentaires exonérées.

La formule précise de calcul consistant à obtenir le « montant de base » (rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP) selon les règles définies dans le BOFIP et à lui ajouter un montant net des heures supplémentaires exonérées calculé à partir du montant brut des heures supplémentaires exonérées déclaré au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » avec le code « 026 - Heures supplémentaires exonérées » sera communiquée par voie de consigne.

Avant l'intégration du montant des heures supplémentaires exonérées, le « montant de base » de la rémunération nette fiscale s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des sociale, bénéficiaires (cotisations sécurité de contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité).

Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires. Certains de ces abattements seront par

Description

La rémunération nette fiscale dite aussi montant net fiscal s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des bénéficiaires (cotisations de sécurité sociale, contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité).

Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires. Certains de ces abattements seront par ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 ». Si le revenu déclaré dans le bloc « Versement individu - S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la rubrique est renseignée à zéro.

ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de
l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la
rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 ». Si le
revenu déclaré dans le bloc « Versement individu -
S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la
rubrique est renseignée à zéro.

29. Modification du libellé « 026 - Heures supplémentaires exonérées » dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » pour y intégrer les JRTT monétisées

Justification:

Mise à jour du libellé de type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées » pour y intégrer les journées de RTT monétisées.

29.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après
Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.	Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.
Nous attirons votre attention sur la datation du type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées ». Celle-ci doit être renseignée en période de versement.	Nous attirons votre attention sur la datation du type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) ». Celle-ci doit être renseignée en période de versement.

Avant Usage Signalement fin de Signalement fin de **DSN** mensuelle contrat de travail **Type** contrat de travail unique 001 - Rémunération brute non Obligatoire Obligatoire Obligatoire plafonnée 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance Obligatoire Obligatoire Obligatoire chômage 003 - Salaire rétabli - reconstitué Obligatoire Conditionnel Interdit 010 - Salaire de base Obligatoire Obligatoire Interdit 012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit Conditionnel **Conditionnel Interdit** 013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Conditionnel Interdit Conditionnel Interdit 016 - [FP] Heures affectées à un Conditionnel Interdit Conditionnel travail d'aide à domicile 017 - Heures supplémentaires ou Conditionnel Interdit Conditionnel complémentaires aléatoires

018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel	
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel	
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel	
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel	
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Interdit	Conditionnel	

Après

	Usage		
Туре	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Interdit	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Interdit	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées)	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

29.2. Rubrique « Date de début de période de paie - \$21.G00.51.001 »

Avant	Après				
Description	Description				
Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.	Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », cette rubrique est à renseigner en période de versement.				

29.3. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »

Avant	Après				
Description	Description				
Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.	Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », cette rubrique est à renseigner en période de versement.				

29.4. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après				
Description	Description				
Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018. Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.	Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.				

Avant	Après			
Enumération	Enumération			
026 - Heures supplémentaires exonérées	026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées)			

29.5. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après			
Description	Description			
	Type d'éléments de revenu calculés en net. - Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement.			

30. Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE

Justification:

Cette évolution permet de s'aligner avec la loi qui autorise désormais les fonctionnaires à invoquer une disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans au lieu de 8 ans précédemment.

30.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après				
[]	[]				
677 - Disponibilité pour élever un enfant de moins de 8	677 - Disponibilité pour élever un enfant de moins de 12				
ans	ans				
[]	[]				

31. Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)

Justification:

Correction du nombre de salariés minimal entrainant la participation obligatoire des employeurs à l'effort de construction.

31.1. 2.3.1Données annuelles – L'assujettissement des entreprises

Avant	Après
1	En application des articles L. 313-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation, les employeurs occupant au minimum cinquante salariés []

32. Modification de la partie introductive du CT en raison d'une consigne portant à confusion

Justification:

Ajustement de la description des modalités déclaratives du signalement Arrêt de travail pour les individus disposant de plusieurs contrats de travail en vigueur simultanément chez un même employeur.

32.1. 5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail

Avant	Après				
Description	Description				
[]	[]				
Dans le cas où un salarié disposerait de plusieurs contrats de travail en vigueur simultanément avec un même employeur, un signalement d'arrêt de travail doit être émis pour chacun de ses contrats. L'alimentation des données du bloc contrat dans le signalement pourra être réalisée avec les informations d'un contrat dont le choix reste à la discrétion du déclarant. Dans la DSN mensuelle suivante, le bloc Arrêt de travail devra être renseigné pour tous les contrats du salarié concerné par l'arrêt de travail, en portant la même date de dernier jour travaillé et le cas échéant, les mêmes dates de subrogations.	Dans le cas où un salarié disposerait de plusieurs contrats en vigueur simultanément avec un même employeur, un signalement d'arrêt de travail doit être émis. L'alimentation des données du bloc contrat dans le signalement pourra être réalisée avec les informations d'un contrat dont le choix reste à la discrétion du déclarant. Dans la DSN mensuelle suivante, le bloc Arrêt de travail devra être renseigné pour tous les contrats de l'individu concerné par l'arrêt de travail, en portant la même date de dernier jour travaillé et le cas échéant, les mêmes dates de subrogations.				

33. Modification de la partie introductive du CT pour indiquer une adresse valide du support métier CNAMTS

Justification:

Correction de l'adresse du support métier de la CNAMTS.

33.1. 1.3 Le support métier de la DSN

Avant						
Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie				
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)				
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr				
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr				
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr				
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP- MDS (CTIP, FFA, FNMF)	les coordonnées des interlocute contactant directement l'organis	urs seront obtenues par l'employeur en me dont il dépend.				
MSA	http://www.msa.fr	http://www.msa.fr dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.f r				
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support-dsn- cnamts@cnamts.fr				
Après						
Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie				
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)				
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr				
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr				
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr				
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP- MDS (CTIP, FFA, FNMF)	les coordonnées des interlocuteurs seront obtenues par l'employeur en contactant directement l'organisme dont il dépend.					
MSA	http://www.msa.fr	dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.f				
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support- dsn.cnam@assurance- maladie.fr				

34. Modification du contrôle CCH-13 sur la rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »

Justification:

Pour les paiements aux organismes autres que les OC, la DGFIP et l'Urssaf, la DSN restreint la domiciliation des comptes bancaires des déclarants aux seuls comptes français. Afin que des comptes étrangers puissent être renseignés pour le paiement des cotisations dues à l'Agirc-Arrco et à la Caisse des Congés des spectacles, le contrôle doit être adapté afin de lever toute restriction lorsque les blocs « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 » sont déclarés à destination de l'Agirc-Arrco.

34.1. Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »

Avant	Après				
CCH-13	CCH-13				
Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP ou d'une Urssaf.	Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP, d'une Urssaf, d'un SIRET d'une institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco ou de la Caisse des Congés spectacles.				

35. Introduction du congé de reconversion professionnelle (CRP)

Justification:

Dans le cadre de la réforme des retraites, le congé de reconversion est introduit. Le statut juridique des bénéficiaires de ce dispositif est rigoureusement le même que celui des bénéficiaires du projet de transition professionnelle. Ces deux dispositifs peuvent donc être déclarés avec le même type.

35.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après				
Enumération	Enumération				
[]	[]				
610 - PTP (Projet de Transition Professionnelle) []	610 - Projet de Transition Professionnelle (PTP) ou Congé de Reconversion Professionnelle (CRP) []				

36. DSN de substitution

Attention: Les évolutions décrites ci-après concernent la DSN de substitution. Elles ne concernent pas directement les émetteurs habituels de DSN. Elles sont reportées ici à titre d'information uniquement et afin de garder une cohérence de la documentation technique.

Justification:

Un nouveau modèle de message est créé à compter de la norme 2024: la DSN de substitution.

Dans cette version de norme 2024, cette nature de DSN permet à l'Urssaf et à la Mutualité Sociale Agricole de reporter les justes droits des salariés lorsque des incohérences sont détectées lors des contrôles opérés par ces organismes.

La DSN de substitution est communiquée aux organismes gérant la retraite afin de leur permettre de prendre en compte ces droits dans la gestion des pensions des salariés.

Cette déclaration est ainsi à destination des caisses Urssaf et MSA, en charge du recouvrement des cotisations retraite du Régime Général et du Régime Agricole, et de la CNAV et de l'Agirc-Arrco.

L'Urssaf et la Mutualité Sociale Agricole sont les seuls émetteurs de cette DSN de substitution.

Dans un usage à venir cette DSN de substitution pourrait aussi être réalisée à la suite d'un des événements déclencheurs suivants :

- Actions de lutte contre le travail illégal (LCTI)
- Campagne de fiabilisation

La version de norme 2024 ne tient pas compte de ces cas d'usage, si ce n'est en les mentionnant dans le type de DSN de substitution, mais sans qu'aucune règle de fonctionnement et contenu ne soient statués à ce stade.

Ainsi, en 2024, la production de DSN de substitution fait uniquement suite à contrôle comptable d'assiette et contrôle partiel d'assiette sur pièces : les corrections sont effectuées dans le cadre de contrôles réalisés par les inspecteurs du recouvrement.

36.1. 3.1 Envoi et déclarations

	Avant					Après					
07	7	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole		07		Signalement Fin du contrat de travail unique	gestion	Point de dépôt régime général ou
04	8	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS	Point de dépôt régime général ou régime agricole						régime agricole
				(CTIP, FFA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES			08		Signalement d'Amorçage des données variables		Point de dépôt régime général ou régime agricole
						П	09	DSN de substitution	DSN de substitution	Urssaf CN, MSA, CNAV, Agirc-Arrco	Point de dépôt régime général ou régime agricole

36.2. 4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle

Avant Après

4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle

Le rattachement à une date est nécessaire pour de nombreux éléments déclarés dans le cadre de la DSN mensuelle. Pour certains d'entre eux, l'événement déclaré (par exemple une naissance, une date de début de contrat) est exclusivement factuel, c'est-à-dire déjà survenu au moment où cette information est communiquée à l'employeur et de facto lorsque celle-ci est saisie dans la DSN. Par principe, des événements dont la survenance est connue au moment de la production de la paye ne peuvent être rattachés que sur une période antérieure ou égale à celle de l'exercice mensuel déclaré en DSN, et non sur une période postérieure.

Le contrôle « Cette date doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré (\$20.600.05.005) » s'appliquera en DSN mensuelle aux rubriques de datation relatives aux évènements dont la survenance est avérée au moment de la constitution de la DSN. Il veillera à ce que la déclaration ne soit pas positionnée dans le futur, c'est-à-dire après le dernier jour du mois principal déclaré (MPD). Il porte un caractère non bloquant.

4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle et de la DSN de substitution

Le rattachement à une date est nécessaire pour de nombreux éléments déclarés dans le cadre de la DSN mensuelle ou de la DSN de substitution. Pour certains d'entre eux, l'événement déclaré (par exemple une naissance, une date de début de contrat) est exclusivement factuel, c'est-à-dire déjà survenu au moment où cette information est communiquée à l'employeur et de facto lorsque celle-ci est saisie dans la DSN. Par principe, des événements dont la survenance est connue au moment de la production de la paye ne peuvent être rattachés que sur une période antérieure ou égale à celle de l'exercice mensuel déclaré en DSN, et non sur une période postérieure.

Le contrôle « Cette date doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré (\$20.600.05.005) » s'appliquera en DSN mensuelle et en DSN de substitution aux rubriques de datation relatives aux évènements dont la survenance est avérée au moment de la constitution de la DSN. Il veillera à ce que la déclaration ne soit pas positionnée dans le futur, c'est-à-dire après le dernier jour du mois principal déclaré (MPD). Il porte un caractère non bloquant.

L'intégration d'un contrôle visant à interdire le rattachement d'un événement factuel sur une période prédictive, ou anticipée, n'élève pas le niveau de contrainte de la norme car il répond à une exigence déjà respectée dans le cadre de l'établissement de la paye.

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des rubriques pour lesquelles le contrôle susmentionné s'applique. L'intégration d'un contrôle visant à interdire le rattachement d'un événement factuel sur une période prédictive, ou anticipée, n'élève pas le niveau de contrainte de la norme car il répond à une exigence déjà respectée dans le cadre de l'établissement de la paye.

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des rubriques pour lesquelles le contrôle susmentionné s'applique.

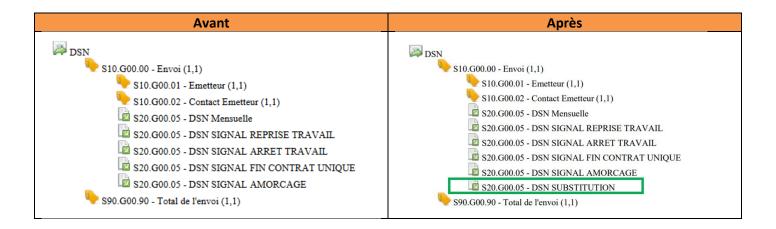
36.3. 5.6 DSN de substitution

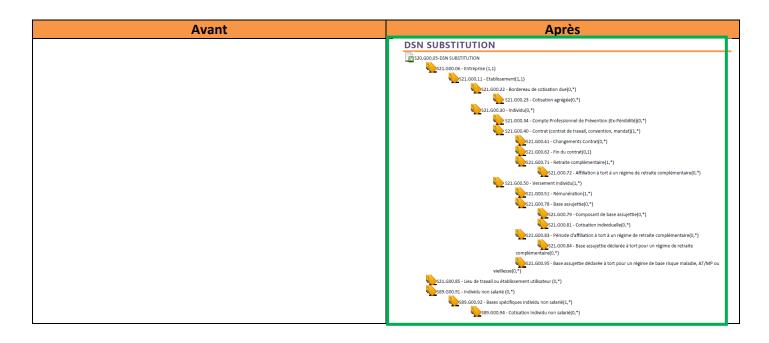
Avant	Après
	Un nouveau modèle de message est créé à compter de
	la norme 2024: la DSN de substitution.
	Dans cette version de norme 2024, cette nature de DSN
	permet à l'Urssaf et à la Mutualité Sociale Agricole de
	reporter les justes droits des salariés lorsque des
	incohérences sont détectées lors des contrôles opérés
	par ces organismes.
	La DSN de substitution est communiquée aux
	organismes gérant la retraite afin de leur permettre de
	prendre en compte ces droits dans la gestion des
	pensions des salariés.
	Cette déclaration est ainsi à destination des caisses
	Urssaf et MSA, en charge du recouvrement des
	cotisations retraite du Régime Général et du Régime
	Agricole, et de la CNAV et de l'Agirc-Arrco.
	L'Urssaf et la Mutualité Sociale Agricole sont les seuls
	émetteurs de cette DSN de substitution.
	Dans un usage à venir cette DSN de substitution
	pourrait aussi être réalisée à la suite d'un des
	événements déclencheurs suivants :
	- Actions de lutte contre le travail illégal (LCTI)
	- Campagne de fiabilisation
	La version de norme 2024 ne tient pas compte de ces cas
	d'usage, si ce n'est en les mentionnant dans le type de
	DSN de substitution, mais sans qu'aucune règle de
	fonctionnement et contenu ne soient statués à ce stade.

Ainsi, en 2024, la production de DSN de substitution fait uniquement suite à contrôle comptable d'assiette et contrôle partiel d'assiette sur pièces : les corrections sont effectuées dans le cadre de contrôles réalisés par les inspecteurs du recouvrement.

36.4. 8. Arborescence

Avant	Après
Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences	Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences
(blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration	(blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration
:	:
- DSN Mensuelle	- DSN Mensuelle
- Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail	- Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail
- Signalement Évènementiel Arrêt de travail	- Signalement Évènementiel Arrêt de travail
- Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de	- Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de
travail	travail
- Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail	- Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail
Unique	Unique
- Signalement Évènementiel Amorçage des données	- Signalement Évènementiel Amorçage des données
variables	variables
	- DSN de substitution





36.5. Rubrique « Nic de l'émetteur de l'envoi - \$10.G00.01.002 »

Avant	Après
	CRE-11: Si la déclaration est de nature « 09 - DSN de substitution » (S20.G00.05.001), alors le SIRET Emetteur (concaténation des rubriques « SIREN de l'émetteur de l'envoi - S10.G00.01.001 » et « S10.G00.01.002 - Nic de l'émetteur de l'envoi ») doit être présent dans la table « OES ». Pour les autres natures de déclaration le SIRET émetteur peut ne pas être présent dans cette table. Ce contrôle ne s'applique que pour les DSN de substitution.

36.6. Bloc « Déclaration - S20.G00.05 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Nature de la déclaration S20.G00.05.001	Nature de la déclaration S20.G00.05.001
Type de la déclaration S20.G00.05.002	Type de la déclaration S20.G00.05.002
Numéro de fraction de déclaration S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration S20.G00.05.003
Numéro d'ordre de la déclaration S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration S20.G00.05.004
Date du mois principal déclaré S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré S20.G00.05.005
Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée
S20.G00.05.006	S20.G00.05.006
Date de constitution du fichier S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier S20.G00.05.007
Champ de la déclaration S20.G00.05.008	Champ de la déclaration S20.G00.05.008
Identifiant métier S20.G00.05.009	Identifiant métier S20.G00.05.009
Devise de la déclaration S20.G00.05.010	Devise de la déclaration S20.G00.05.010
Nature de l'événement déclencheur du signalement	Nature de l'événement déclencheur du signalement
S20.G00.05.011	S20.G00.05.011

Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat
S20.G00.05.012	S20.G00.05.012
	Type de nature de la DSN de substitution
	S20.G00.05.013

Avant	Après
	Rubrique
	Type de nature de la DSN de substitution - S20.G00.05.013

36.7. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
01 - DSN Mensuelle	01 - DSN Mensuelle
02 - Signalement Fin du contrat de travail	02 - Signalement Fin du contrat de travail
04 - Signalement Arrêt de travail	04 - Signalement Arrêt de travail
05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail	05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail
07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique	07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique
08 - Signalement d'Amorçage des données variables	08 - Signalement d'Amorçage des données variables
	09 - DSN de substitution

36.8. Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »

Avant	Après
CCH-13 : Le type de déclaration « 04 - déclaration annule	CCH-13 : Le type de déclaration « 04 - déclaration annule
» n'est autorisé que pour une nature de déclaration	» n'est autorisé que pour une nature de déclaration
(S20.G00.05.001) renseignée avec la valeur « 07 -	(S20.G00.05.001) renseignée avec la valeur « 07 -
Signalement Fin du contrat de travail Unique » ou « 08 -	Signalement Fin du contrat de travail Unique », « 08 -
Signalement amorçage des données variables ».	Signalement amorçage des données variables » ou « 09 -
	DSN de substitution ».

36.9. Rubrique « Type de nature de la DSN de substitution - \$20.G00.05.013 »

Avant	Après
	Enumération
	01 - DSN de substitution suite à contrôle (comptable
	d'assiette)
	02 - DSN de substitution suite à fiabilisation (CRM)
	03 - DSN de substitution suite à redressement LCTI

Avant	Après
	Libellé
	Type de nature de la DSN de substitution

Avant	Après
	Identifiant sémantique
	Declaration.NatureDsnSubstitution

Avant	Après
	Description
	Cette rubrique permet d'identifier la situation ayant
	conduit à la production de la DSN de substitution.

Avant	Après
	Longueur
	To 21
	[2,2]

Avant	Après
	Туре
	Alphanumérique

36.10. Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.51.010 »

Avant	
CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration -	CC
S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 –	S2
DSN Mensuelle », alors la valeur renseignée dans cette	Me
rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans	val
une rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 ». Ce	à I co
contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est	qu
toujours valorisée pour un contrat existant donné.	CO
1	

CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou « 09 - DSN de Substitution », alors la valeur renseignée dans cette rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 ». Ce contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est toujours valorisée pour un contrat existant donné.

Après

36.11. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
CCH-11 : Dans une déclaration de nature mensuelle	CCH-11 : Dans une déclaration de nature mensuelle ou de
(S20.G00.05.001), pour un contrat (S21.G00.40) avec une	nature DSN de substitution (S20.G00.05.001), pour un
nature (S21.G00.40.007) différente de "93 – ligne de	contrat (S21.G00.40) avec une nature (S21.G00.40.007)

service" et un versement individu (S21.G00.50) donnés, les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 - Salaire de base" sont requises.

différente de « 93 – ligne de service » et un versement individu (S21.G00.50) donnés, les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de d'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.

Avant Après

CCH-12: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" est requise. [...]

CCH-12: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001) ou en DSN de substitution, si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 - ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat -S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 -Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération -S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » est requise.

Ce contrôle vise à limiter la déclaration du salaire brut servant aux calculs des droits de l' Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

Avant Après

CCH-13: En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 -Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 -Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 -Salaire de base" sont requises.

[...]

CCH-13: En DSN Mensuelle ou en DSN de substitution (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 – ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat -S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 -Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour leguel un bloc « Rémunération -S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage» a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 -Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.

Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.

37. Tableau des usages

			Avant							
В	Bloc		Rubrique				04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
ld bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique							
		S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	С	C		С	С	С	С
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	С	C		С	С	С	С
310.000.00	EIIVOI	S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	0	C)	0	0	0	0
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	0	C		0	0	0	0
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	0	C)	0	0	0	0
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	C		С	С	С	С
		S10.G00.01.005	Code postal	С	C		С	С	С	С
		S10.G00.01.006	Localité	С	C		С	С	С	С
		S10.G00.01.007	Code pays	С	C		С	С	С	С

		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	С	C	С	С	С	С
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	С	C	С	С	С	С
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	C	С	С	С	С
		S10.G00.02.001	Code civilité	0	0	0	0	0	0
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	0	0	0	0	0	0
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	0	0	0	0	0	0
	emettedi	S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	0	0	0	0	0	0
		S10.G00.02.006	Adresse fax	С	C	С	С	С	С
		S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	0	l	- 1	- 1	1	- 1
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	1	C	С	С	С	С
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	0	_	1	1	_	1
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	С	C	С	С	С	С
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	0	0	1	1	0	1
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	- 1	_	_	_	_	0
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	1	-	1	1	1	С
		S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	0	N	0	0	0	0
S20.G00.07	Contact chez le	S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	0	N	0	0	0	0
520.G00.07	déclaré	S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	0	N	0	0	0	0
		S20.G00.07.004	Туре	0	N	0	0	0	0
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme	S20.G00.08.001	Code caisse	0	N	N	N	N	N

	destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré »								
		S21.G00.06.001	SIREN	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.06.002	NIC du siège	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.06.003	Code APEN	0	I	- 1	1	0	1
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	I	- 1	- 1	С	1
		S21.G00.06.005	Code postal	С	I	ı	- 1	С	1
		S21.G00.06.006	Localité	С	l	- 1	- 1	С	1
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	С	I	- 1	1	С	1
321.000.00		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	<mark>l</mark>	- 1	1	С	1
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	С	_	- 1	1	1	1
		S21.G00.06.010	Code pays	С	I	- 1	- 1	С	1
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	С	_	- 1	_	С	1
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	С	I	- 1	- 1	С	1
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	С	I	- 1	- 1	1	1
		S21.G00.11.001	NIC	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.11.002	Code APET	0	I	- 1	- 1	0	0
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	C	С	С	С	С
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.004	Code postal	С	C	С	С	С	С
321.000.11	Lubiisseilleilt	S21.G00.11.005	Localité	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	C	С	С	С	С

		S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	С	I	I	1	1	I
		S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	С	C	1	_	С	1
		S21.G00.11.015	Code pays	С	ı ı	1	1	С	1
		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	С	ı.	1	1	С	1
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	С	l l	1	- 1	С	1
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	С	ı ı	1	1	1	1
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	С	l i	1	- 1	1	1
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	0	C	1	1	С	1
		S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	С	-	1	1	1	1
		S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	- 1		1	_	1	1
	Coordonnées	S21.G00.12.001	Type d'usage	0	N	N	N	N	0
S21.G00.12	bancaires	S21.G00.12.002	BIC	С	N	N	N	N	С
	spécifiques	S21.G00.12.003	IBAN	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	С	N	N	N	N	N
624 600 42	Complément	S21.G00.13.002	Type BOETH externe	С	N	N	N	N	N
S21.G00.13	OETH	S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	0	0	0	0	0	0
S21.G00.15	Adhésion	S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	С	C	С	С	С	С
	Prévoyance	S21.G00.15.004	Personnel couvert	0	l l	1	- 1	1	- 1
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	0	0	0	0	0	0
	Changements	S21.G00.16.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	N
S21.G00.16	destinataire	S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	0	N	N	N	N	N
	Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	С	N	N	N	N	N
S21.G00.20		S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	0	N	N	N	N	N

		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.003	BIC	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.004	IBAN	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	0	N	N	N	N	N
	Versement	S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	Ν	N
	Organisme de Protection	S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	Ν	N	N
	Sociale	S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	С	N	N	N	N	N
	Coolaic	S21.G00.20.010	Mode de paiement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	С	N	N	N	N	N
S21.G00.22	Bordereau de	S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	Ν	N
521.G00.22	cotisation due	S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.001	Code de cotisation	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	0	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	С	N	N	N	Ν	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.004	Montant d'assiette	С	N	N	N	N	N
	agregee	S21.G00.23.005	Montant de cotisation	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	С	C	С	С	С	С
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.002	Nom de famille	0	0	0	0	0	0
321.000.30	IIIuiviuu	S21.G00.30.003	Nom d'usage	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.30.004	Prénoms	0	0	0	0	0	0

		S21.G00.30.005	Sexe	С	l l	1	I	С	С
		S21.G00.30.006	Date de naissance	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	O	- I	1	ı	O	0
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	. I	- 1	ı	С	С
		S21.G00.30.009	Code postal	С	l I	1	1	С	С
		S21.G00.30.010	Localité	С	. I	1	1	С	С
		S21.G00.30.011	Code pays	С		1	1	С	С
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	С		1	1	С	С
		S21.G00.30.013	Codification UE	0	<u>-</u>	1	1	0	0
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	0		1	1	0	0
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	0	_	1	- 1	0	0
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	С	l I	1	1	С	С
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	I	1	I	С	С
		S21.G00.30.018	Adresse mél	С	_	1	1	С	С
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	С	C	С	С	С	С
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	С	_	1	1	1	С
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	С	ı ı	1	1	1	С
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	С	_	1	ı	-	С
		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	С	l I	1	- 1	1	С
		S21.G00.31.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	С	N	N	N	N	N
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	С	N	N	N	N	N
	IIIuiviuu	S21.G00.31.010	Anciens prénoms	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	С	N	N	N	N	N
S21.G00.34		S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	0	N	N	N	N	N

	Compte	S21.G00.34.002	Numéro du contrat	0	N	N	N	N	N
	Professionnel de Prévention (Ex- Pénibilité)	S21.G00.34.003	Année de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.40.001	Date de début du contrat	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	0	I	- 1	_	0	0
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	0	<u>I</u>	I	I	0	0
		S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	0	I	I	_	0	0
		S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	С	l l	I	1	С	С
		S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	0	l l	I	1	0	0
		S21.G00.40.007	Nature du contrat	0	<mark>l</mark>	I	1	0	0
		S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	0	<mark>l</mark>	I	1	0	0
	Contrat (Contrat	S21.G00.40.009	Numéro du contrat	0	0	0	0	0	0
	de travail,	S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	С	l l	- 1	- 1	С	С
S21.G00.40	convention,	S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	0	I	- 1	1	0	0
	mandat)	S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	0	<u>I</u>	I	I	0	0
		S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	0	I	- 1	_	0	0
		S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	0	ı	- 1	1	0	0
		S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	0	I	- 1	_	0	0
		S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	0	<mark>l</mark>	I	1	0	0
		S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	0	I	1	- 1	0	0
		S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	0	C	С	С	0	0
		S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	0	l	I	- 1	0	0
		S21.G00.40.021	Motif de recours	С	l l	- 1	- 1	С	С
		S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	С	C	- 1	- 1	С	С

S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	С	I	- 1	1	С	С
S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	0	I	1	ı	О	0
S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	С	l l	I	ı	С	С
S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	0	0	- 1	- 1	0	0
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	С	l l	ı	ı	С	1
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	С	_	- 1	- 1	С	1
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	С	C	- 1	- 1	С	1
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	С	l l	ı	ı	С	1
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	- 1	C	- 1	- 1	С	1
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	С	<mark>l</mark>	ı	ı	С	1
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	С	<mark>l</mark>	- 1	ı	С	1
S21.G00.40.035	Code délégataire du risque maladie	С	<mark>l</mark>	- 1	- 1	1	С
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	0	_	- 1	- 1	0	0
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	0	<mark>l</mark>	ı	ı	0	0
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	0	<mark>l</mark>	- 1	- 1	1	1
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	0	l l	I	ı	1	1
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	С	<mark>l</mark>	I	I	1	С
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	С	l l	- 1	- 1	1	С
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	С	_	- 1	- 1	_	1
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	С	_	- 1	- 1		С
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	С	l l	- 1	- 1	1	С
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	С	l l	I	ı	С	С
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	С	Ī	ı	I	С	1
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	С	l l	I	I	С	
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	С	l l	I	I	С	-
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	С	l l	1	- 1	С	1

S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	С	I	I	1	I	С
S21.G00.40.053	Nature du poste	С	I	1	_	1	С
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	С	I	1	_	_	O
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	С	I	1	_	1	С
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	С	I	1	- 1	1	С
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	С	l l	1	1	1	С
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	С		1	1		С
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	С	_	1	1	_	С
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	С	I	1	_	1	_
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	С	I	I	-	_	l
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	С	I	1	_	1	_
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	С	I	ı	_	_	_
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	С	I	ı	_	_	_
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	С	I	I	-	_	_
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	С	I	1	_	1	С
S21.G00.40.067	Genre de navigation	С	I	1	1	1	1
S21.G00.40.068	Taux de service actif	С	_	1	1	1	1
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	С	l l	1	1	1	1
S21.G00.40.070	Echelon	С	I	- 1	1	1	1
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	С	I	I	- 1		1
S21.G00.40.072	Statut BOETH	С		1	1	С	С
S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	С	I	1	1	1	С

		S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	С	<mark>l</mark>	I	I	1	С
		S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	С	, i	1	1	1	1
		S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	С	l l	1	- 1	1	1
		S21.G00.40.077	Collège (CNIEG)	С	_	1	- 1	1	С
		S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	С	I	ı	I	- 1	С
		S21.G00.40.079	Grade	С	l l	1	1	1	1
		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	С	I	ı	I	1	С
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	С	ı.	1	1	1	1
		S21.G00.41.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	C	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	С	N	N	N	N	N
624 600 44	Changements	S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41	Contrat	S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	С	N	N	N	N	N

S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	С	N	N	N	N	N

S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	С	N	N	N	N	Ν
S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	С	N	N	N	N	Ζ
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	С	N	N	N	N	Ν
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	С	N	N	N	N	Ν
S21.G00.41.045	Ancien échelon	С	N	N	N	N	Ν
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.055	Ancien collège (CNIEG)	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	С	N	N	N	N	N
S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	С	N	N	N	N	N

		S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.063	Ancien grade	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.001	Code taxe	0	N	N	N	N	N
	Assujettissement	S21.G00.44.002	Montant	С	N	N	Z	N	N
S21.G00.44	fiscal	S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	0	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	С	N	N	N	Ν	N
	Données	S21.G00.45.001	SIRET déclarant le contrat précédemment	N	N	N	N	С	N
S21.G00.45	précédemment déclarées	S21.G00.45.002	Numéro du contrat déclaré précédemment	N	N	N	N	С	N
		S21.G00.50.001	Date de versement	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	0	0	N	N	_	N
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	0	0	N	N	1	N
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	0	l l	N	N	1	N
S21.G00.50	Versement	S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	0	_	N	N	1	N
321.000.30	Individu	S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	С	ı ı	N	N	1	N
		S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	0	l l	N	N	1	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	С		N	N	_	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	С	_	N	N	_	N
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	0	l l	N	N	- 1	N
C24 C00 F4	Dámas a á maticio	S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	0	0	N	N	0	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	0	0	N	N	0	N

		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.51.011	Туре	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.51.013	Montant	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	С	I	N	N	1	N
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	С	I	N	N	1	N
		S21.G00.52.001	Туре	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.52.002	Montant	0	0	N	N	0	N
624 600 52	Prime,	S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	С	C	N	N	С	N
S21.G00.52	gratification et indemnité	S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	С	C	N	N	С	N
	macmine	S21.G00.52.006	Numéro du contrat	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.53.001	Туре	0	0	N	N	0	N
S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.002	Mesure	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.54.001	Туре	0	0	N	N	0	N
624 600 54	Autre élément	S21.G00.54.002	Montant	0	0	N	N	0	N
S21.G00.54	de revenu brut	S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.55.001	Montant versé	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	С	N	N	N	N	N
S21.G00.55	Composant de	S21.G00.55.003	Code d'affectation	0	N	N	N	N	N
	versement	S21.G00.55.004	Période d'affectation	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N

		S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	С	N	N	Ζ	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
	Régularisation	S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	0	N	N	N	N	N
S21.G00.56	de prélèvement à la source	S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	С	N	N	Ν	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	С	N	N	Ν	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	Ν	N	N
		S21.G00.56.016	Correction de l'exonération des heures supplémentaires	I	N	N	<mark>N</mark>	N	N
		S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	0	N	0	0	0	N
		S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	0	N	0	0	0	N
		S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle	0	N	0	0	0	N
		S21.G00.60.004	Subrogation	С	N	0	- 1	- 1	N
S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	С	N	С	- 1	- 1	N
321.000.00	Arret de travall	S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	С	N	С	- 1	- 1	N
		S21.G00.60.007	IBAN	С	N	С	- 1	- 1	N
		S21.G00.60.008	BIC	С	N	С	1	1	N
		S21.G00.60.010	Date de la reprise	С	N	С	0	С	N
		S21.G00.60.011	Motif de la reprise	С	N	С	0	С	N

		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	- 1	N	С	С	- 1	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	С	N	С	С	- 1	N
		S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	0	0	N	N	0	N
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	1	C	N	N	С	N
		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	- 1	C	N	N	С	N
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	1	C	N	Ν	С	N
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	С	O	N	N	0	N
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	- 1	0	N	N	0	N
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	- 1	C	N	N	С	N
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	1	C	N	Ν	С	N
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	1	C	N	N	С	N
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	С	C	N	N	С	N
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	С	I	N	N	1	N
		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	1	C	N	N	С	N
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	С		N	N	1	N
		S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	- 1	<u>l</u>	N	N	0	N
	5 / 1 / 1 / 1	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	0	N	N	0	N
S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.002	Date de début de préavis	N	C	N	N	С	N
	Contrac	S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	N	C	N	N	С	N
	A t	S21.G00.65.001	Motif de suspension	0	<mark>N</mark>	N	N	0	0
S21.G00.65	Autre suspension de	S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	0	N	N	N	0	1
	3d3pc1131011 de	S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	С	<mark>N</mark>	N	N	С	С

	l'exécution du	S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	С	N	N	N	ı	С
	contrat	S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	С	N	N	N	С	С
	_	S21.G00.66.001	Date de début	0	N	N	N	N	N
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.002	Date de fin	0	N	N	N	N	N
	Therapeutique	S21.G00.66.003	Montant	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	С	N	N	Ν	С	С
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin,)	С	N	N	Ν	С	С
		S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	С	N	N	N	С	С
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux)	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	С	N	N	Ν	С	С
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	0	N	N	N	0	1
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	С	N	N	N	С	С
S21.G00.71	Retraite	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	0	0	N	N	0	N
521.G00.71	complémentaire	S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	С	I	N	N	- 1	N
S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	О	N	N	N	N	N
321.000.72	retraite complémentaire	S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.73.002	Code option	С	N	N	N	С	С
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.003	Туре	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.73.005	Date de naissance	0	N	N	N	0	0

		S21.G00.73.006	Nom de famille	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	С	N	N	Ν	С	С
		S21.G00.73.009	Prénoms	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.78.001	Code de base assujettie	0	N	N	N	0	N
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	0	Ν
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	0	N
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.004	Montant	0	N	N	N	0	N
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	С	N	N	N	1	N
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	С	N	N	N	1	N
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	1	N
	_	S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	0	N	N	N	N	N
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	0	N	N	N	N	N
	base assujettie	S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.81.001	Code de cotisation	0	N	N	N	0	N
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	С	N	N	N	С	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	С	N	N	N	С	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.004	Montant de cotisation	С	N	N	N	С	N
	maividuelle	S21.G00.81.005	Code INSEE commune	С	N	N	N	С	Ν
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	Ν	1	Ν
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	С	N	N	N	С	N
		S21.G00.82.001	Valeur	0	N	N	N	N	N
	C . 11	S21.G00.82.002	Code de cotisation	0	N	N	N	N	N
S21.G00.82	Cotisation établissement	S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
	etabiisseilleill	S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	0	N	N	N	N	N

		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
	Période	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
S21.G00.83	d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
	Base assujettie déclarée à tort	S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
S21.G00.84	pour un régime de retraite	S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
	complémentaire	S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	0	N	N	N	N	N
	complementalic	S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.85.002	Code APET	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.85.004	Code postal	С	N	N	N	С	С
	Lieu de travail	S21.G00.85.005	Localité	С	N	N	N	С	С
S21.G00.85	ou établissement	S21.G00.85.006	Code Pays	С	N	N	N	С	С
	utilisateur	S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.85.010	Nature juridique	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	С	N	N	N	С	С
		S21.G00.86.001	Туре	0	N	N	N	0	0
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.002	Unité de mesure	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.86.003	Valeur	0	N	N	N	0	0

		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	0	N	N	N	0	0
		S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
	Base assujettie déclarée à tort	S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
S21.G00.95	pour un régime de base risque	S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	N
	maladie, AT/MP	S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	0	N	N	N	Ν	N
	ou vieillesse	S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	С	N	N	N	Ν	N
		S21.G00.98.001	Identifiant de la SATD	0	N	N	N	Ν	N
S21.G00.98	Saisie administrative à	S21.G00.98.002	Etat de prise en compte de la SATD	0	N	N	N	Ν	N
321.G00.98	tiers détenteur	S21.G00.98.003	Montant	0	N	N	N	N	N
	tiers detented	S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.001	Profession ou qualité	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	Ν	N
	Bénéficiaire des	S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	C	N	N	N	Ν	N
S89.G00.32	honoraires	S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	С	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.32.011	Code postal	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	С	N	N	N	N	N
	<u> </u>	S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	С	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
S89.G00.33	Avantages en	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	0	N	N	N	N	N
369.000.33	nature	S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	0	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	0	N	N	N	N	N
369.000.33	des indemnités	S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	0	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	0	N	N	N	N	N
389.000.43	Remunerations	S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	0	N	N	N	N	N
	Droit	S89.G00.67.001	NIR	С	N	N	N	N	N
	supplémentaire	S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	N	N
	acquis au titre des régimes de	S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	0	N	N	N	N	N
S89.G00.67	retraite	S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	0	N	N	N	N	N
	supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.001	Code contexte	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.002	Nombre d'actions	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	0	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	С	N	N	N	N	N
389.000.87	Actions gratuites	S89.G00.87.005	Date d'attribution	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	N	N
	Options sur	S89.G00.88.001	Code contexte	0	N	N	N	N	N
S89.G00.88	titres (stock	S89.G00.88.002	Nombre d'options	0	N	N	N	N	N
	options)	S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	0	N	N	N	N	N

		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.006	Date d'attribution	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.001	Nombre de titres	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	0	N	N	N	Ν	N
	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	0	N	N	N	N	N
S89.G00.89		S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	0	N	N	N	N	N
389.600.89		S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	Ν	N
		S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.002	Nom de famille	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.91.003	Nom d'usage	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.004	Prénoms	0	N	N	N	N	0
	Individu non	S89.G00.91.005	Sexe	С	N	N	N	N	С
S89.G00.91	salarié	S89.G00.91.006	Date de naissance	0	N	N	N	N	0
	Jaiarie	S89.G00.91.007	Lieu de naissance	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.009	Code postal	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.010	Localité	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.011	Code pays	С	N	N	Ν	Ν	С

		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.015	Adresse mél	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	С	N	N	N	N	С
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	Ν	С
		S89.G00.92.001	Туре	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.003	Montant	0	N	N	N	N	N
	Bases	S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
S89.G00.92	spécifiques	S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
363.000.32	individu non	S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
	salarié	S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.011	Date de versement	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	Z	N	N

		S89.G00.92.016	Montant net versé	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
	Régularisation de prélèvement à la source	S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
S89.G00.93		S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
	Cotisation	S89.G00.94.001	Code de cotisation	0	N	N	N	N	N
S89.G00.94	Individu non salarié	S89.G00.94.002	Montant de cotisation	0	N	N	N	N	N
500 600 00	Total do l'anyai	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	0	0	0	0	0	0
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.002	Nombre de DSN	0	0	0	0	0	0

Après										
Bloc		Rubrique			04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage	09 - DSN de substitution	
ld bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique							
		S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	0	0	0	0	0	0	
	Envoi	S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	С	С	С	С	С	C	
S10.G00.00		S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	С	С	С	С	С	C	
310.000.00	LIIVOI	S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.01.005	Code postal	С	С	С	С	С	C	
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.006	Localité	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.01.007	Code pays	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	С	С	С	С	C	
		S10.G00.02.001	Code civilité	0	0	0	0	0	0	
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	0	0	0	0	0	0	
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	0	0	0	0	0	0	

		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	0	0	0	0	0	0
		S10.G00.02.006	Adresse fax	С	С	С	С	С	C
		S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	0	0	0	0	0	0
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	0	- 1	- 1	- 1	- 1	0
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	1	С	С	С	С	Ī
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	0	0	0	0	0	0
320.000.03	Declaration	S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	0	- 1	- 1	- 1	- 1	0
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	С	С	С	С	С	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	0	- 1	- 1	0	- 1	0
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	1	- 1	- 1	I	0	Ī
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	1	- 1	1	I	С	Ī
		S20.G00.05.013	Type de nature de DSN de substitution	1	- 1	1	- 1	- 1	0
		S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	0	0	0	0	0	N
522 522 57	Contact chez le	S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	0	0	0	0	0	N
S20.G00.07	déclaré	S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	0	0	0	0	0	N
		S20.G00.07.004	Туре	0	0	0	0	0	N
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement	S20.G00.08.001	Code caisse	O	N	N	N	N	N

	principal déclaré »								
		S21.G00.06.001	SIREN	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.06.002	NIC du siège	С	С	С	С	С	С
		S21.G00.06.003	Code APEN	0	- 1	1	0	- 1	0
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	1	1	С	- 1	C
		S21.G00.06.005	Code postal	С	- 1	1	С	- 1	C
		S21.G00.06.006	Localité	С	- 1	1	С	- 1	C
S21.G00.06	Entroprico	S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	С	- 1	1	С	- 1	C
321.000.00	Entreprise	S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	1	-	С	- 1	C
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	С	- 1	1	1	- 1	C
		S21.G00.06.010	Code pays	С	- 1	1	С	- 1	C
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	С	- 1	1	С	- 1	C
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	С	- 1	1	С	- 1	C
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	С	1	_	1	1	C
		S21.G00.11.001	NIC	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.11.002	Code APET	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	С	С	С	C	C
		S21.G00.11.004	Code postal	С	С	С	С	С	C
		S21.G00.11.005	Localité	С	С	С	С	С	C
524 522 44	F. 11.	S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	С	С	С	С	С	C
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	С	С	С	С	C
		S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	С	1	_	1	1	C
		S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	С	1	1	С	1	C
		S21.G00.11.015	Code pays	С	1	1	С	- 1	C

		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	С	- 1	- 1	С	- 1	C
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	С	- 1	- 1	С	- 1	C
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	0	- 1	- 1	С	- 1	0
		S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
		S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	- 1	- 1	- 1	- 1	- 1	- I
	Coordonnées	S21.G00.12.001	Type d'usage	0	N	N	N	0	N
S21.G00.12	bancaires	S21.G00.12.002	BIC	С	N	N	N	С	N
	spécifiques	S21.G00.12.003	IBAN	0	N	N	N	0	N
624 622 42		S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	С	N	N	N	N	N
	Complément	S21.G00.13.002	Type BOETH externe	С	N	N	N	N	N
S21.G00.13	OETH	S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
	Adhésion Prévoyance	S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	0	0	0	0	0	N
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	0	0	0	0	0	N
S21.G00.15		S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	С	С	С	С	С	N
		S21.G00.15.004	Personnel couvert	0	- 1	- 1	- 1	- 1	N
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	0	0	0	0	0	N
	Changements	S21.G00.16.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	N
S21.G00.16	destinataire	S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	0	N	N	N	N	N
	Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	0	N	N	N	N	N
	Versement	S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	С	N	N	N	N	N
S21.G00.20	Organisme de Protection	S21.G00.20.003	BIC	С	N	N	N	N	N
	Sociale	S21.G00.20.004	IBAN	С	N	N	N	N	N
	220.0.2	S21.G00.20.005	Montant du versement	0	N	N	N	N	N

		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	Ν	N	N	N N
		S21.G00.20.014	Identifiant du versement	C	N	N	N	N	N N
		S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	0	N	N	N	N	0
	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	С	N	Ν	N	Ν	C
524 600 22		S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	Ν	0
S21.G00.22		S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	0	Ν	N	N	N	0
		S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	C
	Cotisation	S21.G00.23.001	Code de cotisation	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	С	N	N	N	N	C
S21.G00.23		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	С	N	N	N	N	C
	agrégée	S21.G00.23.005	Montant de cotisation	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	С	С	С	С	С	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	С	С	С	С	С	C
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.004	Prénoms	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.30.005	Sexe	С	- 1	- 1	С	С	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	C	I	I	C	C	C

		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	- 1	1	С	С	C
		S21.G00.30.009	Code postal	С	- 1	- 1	С	С	C
		S21.G00.30.010	Localité	С	- 1	1	С	С	C
		S21.G00.30.011	Code pays	С	- 1	1	С	С	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	С		- 1	С	С	C
		S21.G00.30.013	Codification UE	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	С	1	1	С	С	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	_	1	C	С	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	С		1	С	С	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	С	С	С	С	С	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	С	С	С	С	С	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	С	1	1		С	C
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	С	1	1	_	С	C
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	С	_	1	_	С	C
		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	C	_	1		С	C
		S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	C	_	l I	C	C	C
		S21.G00.31.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	С	N	N	N	N	N
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	С	N	N	N	N	N
	illaiviau	S21.G00.31.010	Anciens prénoms	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	С	N	N	N	N	N
	Compte	S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	0	N	N	N	N	0
S21.G00.34	Professionnel de	S21.G00.34.002	Numéro du contrat	0	N	N	N	N	0
321.000.54	Prévention (Ex- Pénibilité)	S21.G00.34.003	Année de rattachement	0	N	N	N	N	0

		S21.G00.40.001	Date de début du contrat	0	0	0	0	0	O
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	0	- 1	_	0	0	0
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	0	I	1	0	0	0
		S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	0	_	1	0	0	0
		S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	С	- 1	- 1	С	С	C
		S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.007	Nature du contrat	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.40.009	Numéro du contrat	0	0	0	0	0	0
		S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	С	- 1	1	С	С	C
		S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	0	- 1	- 1	0	0	0
S21.G00.40	Contrat (Contrat de travail,	S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	0	_	_	0	0	0
	convention, mandat)	S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	0	1	1	0	0	0
	mandaty	S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	0	1	1	0	0	0
		S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	0	С	С	0	0	0
		S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	0	- 1	1	0	0	0
		S21.G00.40.021	Motif de recours	С	1	- 1	С	С	C
		S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	С		- 1	С	С	C
		S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	С	- 1	_	С	С	C
		S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	0	_	1	0	0	0
		S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	С	1	1	С	С	

S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	0	- 1	- 1	0	0	0
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	С	- 1	1	С	- 1	C
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	- 1	ı	- 1	С	- 1	l I
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.035	Code délégataire du risque maladie	С	- 1	- 1	ı	С	C
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	0	- 1	- 1	0	0	0
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	0	- 1	- 1	0	0	0
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	0	- 1	- 1	ı	- 1	0
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	0	- 1	- 1	- 1	ı	0
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	С	- 1	- 1	С	С	C
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	С	I	I	С	- 1	C
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	С	- 1	- 1	С	- 1	C
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	С	I	- 1	С	I	C
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	С	- 1	1	ı	С	C
S21.G00.40.053	Nature du poste	С	- 1	- 1	- 1	С	C

S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans	С	ı	_	ı	С	C
321.000.40.034	l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	'		'	C	_
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	С	- 1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	С	I	ı	1	I	C
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	С	- 1	1	-	- 1	C
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	С	I	ı	1	1	C
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	С	1	1	1	1	C
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	С	1	- 1	- 1	С	C
S21.G00.40.067	Genre de navigation	С	- 1	1	1	- 1	C
S21.G00.40.068	Taux de service actif	С	- 1	1	1	- 1	C
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	С	- 1	1	1	- 1	C
S21.G00.40.070	Echelon	С	- 1	1	1	- 1	C
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	С	- 1	1	- 1	- 1	C
S21.G00.40.072	Statut BOETH	С	- 1	1	С	С	C
S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	С	- 1	1	- 1	С	C
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	С	1	-	1	С	C
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	С	- 1	- 1	- 1	- 1	C
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	С	- 1	1	1	- 1	C

		S21.G00.40.077	Collège (CNIEG)	С	- 1	- 1	- 1	С	C
		S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	С	I	I	I	С	C
		S21.G00.40.079	Grade	С	- 1	- 1	1	- 1	C
		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	С	-	1	1	С	C
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	С	- 1	- 1	1	1	C
		S21.G00.41.001	Date de la modification	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	С	Z	Z	Z	N	C
		S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	С	Ν	Ν	Ν	N	C
		S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41	Changements Contrat	S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	С	Ν	Ν	Ν	N	C
	Contrac	S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	С	N	Ν	Ν	N	C
		S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	С	N	Ν	N	N	C
		S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	С	Ν	Ν	Ν	N	C
		S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	С	N	N	N	N	C

S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	С	N	N	N	N	C

S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	С	N	N	N	Ν	C
S21.G00.41.045	Ancien échelon	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	С	N	N	N	Ν	C
S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	С	N	N	N	Z	C
S21.G00.41.055	Ancien collège (CNIEG)	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	С	N	N	N	N	C
S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	С	N	N	N	N	C

		S21.G00.41.063	Ancien grade	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.44.001	Code taxe	0	N	N	N	N	N
	Assujettissement	S21.G00.44.002	Montant	С	N	N	N	N	N
S21.G00.44	fiscal	S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	С	N	N	N	N	<mark>N</mark>
	Données	S21.G00.45.001	SIRET déclarant le contrat précédemment	N	N	N	С	N	N
S21.G00.45	précédemment déclarées	S21.G00.45.002	Numéro du contrat déclaré précédemment	N	N	N	С	N	N
		S21.G00.50.001	Date de versement	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	0	N	N	- 1	N	0
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.50.004	Montant net versé	0	N	N	- 1	N	O
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	0	N	N	1	N	0
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	0	N	N	- 1	N	0
S21.G00.50	Versement	S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	С	N	N	1	N	C
	Individu	S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	0	N	N	1	N	0
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	1	N	C
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	С	N	N	1	N	C
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	0	N	N	1	N	0
		S21.G00.50.020	Rattachement des éléments déclarés dans le FCTU	<mark>l</mark>	N	N	0	N	_
		S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	0	N	N	0	N	0
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	0	N	N	0	N	0

		S21.G00.51.011	Туре	0	N	N	0	N	O
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.51.013	Montant	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	С	N	N	I	N	C
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	С	N	N	С	Ν	C
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	С	N	N	- 1	N	C
		S21.G00.52.001	Туре	0	N	N	0	N	N
		S21.G00.52.002	Montant	0	N	N	0	N	N
S21.G00.52	Prime,	S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	С	N	N	С	N	N
521.G00.52	gratification et indemnité	S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	С	N	N	С	N	N
	macmine	S21.G00.52.006	Numéro du contrat	0	N	N	0	N	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	С	N	N	С	N	N
		S21.G00.53.001	Туре	0	N	N	0	N	N
S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.002	Mesure	0	N	N	0	N	<mark>N</mark>
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	С	N	N	С	N	N
		S21.G00.54.001	Туре	0	N	N	0	N	N
524 600 54	Autre élément de	S21.G00.54.002	Montant	0	N	N	0	N	N
S21.G00.54	revenu brut	S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	С	N	N	С	N	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	С	N	N	С	N	N
		S21.G00.55.001	Montant versé	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	С	N	N	N	N	N
521.GU0.55 `	Composant de	S21.G00.55.003	Code d'affectation	0	N	N	N	N	N
	versement	S21.G00.55.004	Période d'affectation	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
S21.G00.56		S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	0	N	N	N	N	N

		S21.G00.56.002	Type d'erreur	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
	Régularisation de prélèvement à la	S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	0	N	Ν	N	N	N
	source	S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	С	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	С	N	Ν	N	N	N
		S21.G00.58.001	Date de début de période de rattachement	C	N	N	N	N	N
C24 C00 F0	Élément de	S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	C	N	N	N	N	N
S21.G00.58	revenu calculé en net	S21.G00.58.003	Type	0	N	N	N	N	N
	iict	S21.G00.58.004	Montant	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	0	0	0	0	N	N
		S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	0	0	0	0	N	N
		S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle	0	0	0	0	N	N
S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.004	Subrogation	С	0	- 1	- 1	N	N
321.000.00	Arret de travall	S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	С	С	1	1	N	N
		S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	С	С	1	- 1	N	N N
		S21.G00.60.007	IBAN	С	С	- 1	1	N	N
		S21.G00.60.008	BIC	С	С	1	1	N	N

		S21.G00.60.010	Date de la reprise	С	С	0	С	N	N
		S21.G00.60.011	Motif de la reprise	С	С	0	С	N	N
		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	_	C	С	_	Ν	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	С	С	С		N	N
		S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	1	N	N	С	N	l I
		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	1	N	N	С	N	l l
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	-	N	N	С	Ν	I
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	С	N	N	0	N	C
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	1	N	N	0	N	I
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	_	N	N	С	N	I
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	-	N	N	С	N	I
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	- 1	N	N	С	N	I
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	С	Ν	N	С	Ν	C
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	С	Z	N	_	Z	C
		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	-	N	N	С	Ν	I
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	С	N	N	1	Ν	C
		S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	-	Ν	N	0	Ζ	I
	Dufada de Col	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	N	N	0	N	N
S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.002	Date de début de préavis	N	N	N	С	N	N
	Contrat	S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	N	N	N	С	Ν	N
S21.G00.65		S21.G00.65.001	Motif de suspension	0	N	N	0	0	N

	Autre suspension	S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	0	N	N	0	- 1	N
	de	S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	С	N	N	С	С	N
	l'exécution du	S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	С	Ν	N	1	С	N
	contrat	S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.66.001	Date de début	0	N	N	N	N	N
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.002	Date de fin	0	Ν	N	N	N	N
	Therapeutique	S21.G00.66.003	Montant	0	Ν	N	N	N	N
		S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin,)	С	Z	N	С	С	N
Affiliation	S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	С	Ν	N	С	С	N	
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux)	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	0	N	N	0	- 1	N
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	0	N	N	0	0	N
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	С	N	N	С	С	N
521 600 71	Retraite	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	0	N	N	0	N	0
S21.G00.71	complémentaire	S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	С	N	N	- 1	N	C
S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	0	N	N	N	N	0
321.000.72	retraite complémentaire	S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	С	N	N	С	С	N
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.002	Code option	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.73.003	Туре	0	Ν	N	0	0	N

		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	С	N	N	С	С	<mark>N</mark>
		S21.G00.73.005	Date de naissance	0	Z	Z	0	0	N
		S21.G00.73.006	Nom de famille	0	Z	Z	0	0	N
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	Ν	С	С	N
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.73.009	Prénoms	0	N	N	0	0	N
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	С	N	N	С	С	N
		S21.G00.78.001	Code de base assujettie	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	0	N	Ν	0	N	0
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	0	Z	Z	0	N	0
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.004	Montant	0	N	Ν	0	N	0
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	С	N	Ν	1	N	C
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	С	N	N	1	N	C
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	- 1	N	C
		S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	0	N	N	N	N	0
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	0	Z	Z	N	N	0
	base assujettie	S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	Z	Z	N	N	C
		S21.G00.81.001	Code de cotisation	0	N	N	0	N	0
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	С	N	N	С	N	C
S21.G00.81	Cotisation	S21.G00.81.004	Montant de cotisation	С	Ν	Ν	С	N	C
	individuelle	S21.G00.81.005	Code INSEE commune	С	N	N	С	N	C
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	- 1	N	C
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	С	N	N	С	N	C
624 600 62	Cotisation	S21.G00.82.001	Valeur	0	N	N	N	N	N
S21.G00.82	établissement	S21.G00.82.002	Code de cotisation	0	Ν	Ν	N	N	N

		S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	N	<mark>N</mark>
		S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	О	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	0	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	N	N	N
	Période	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
S21.G00.83	d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
		S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
	Base assujettie déclarée à tort	S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
S21.G00.84	pour un régime de retraite	S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	Z	Z	N	Z	0
	complémentaire	S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	0	N	Ν	N	Ν	0
	complementalic	S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	С	Z	Z	N	Z	C
		S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	0	N	N	0	0	O
		S21.G00.85.002	Code APET	С	N	N	С	С	C
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	С	N	N	С	С	C
		S21.G00.85.004	Code postal	С	N	N	С	С	C
	Lieu de travail ou	S21.G00.85.005	Localité	С	N	N	С	С	C
S21.G00.85	établissement	S21.G00.85.006	Code Pays	С	N	N	С	С	C
	utilisateur	S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	С	N	N	С	С	C
		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	С	N	N	С	С	C
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	N	С	С	C
		S21.G00.85.010	Nature juridique	0	N	N	0	0	0
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	С	N	N	С	С	C

		S21.G00.85.012	Code civilité	C	N	N	l l	<mark> </mark>	C
		S21.G00.85.013	Nom de famille	C	N	N	I	l l	C
		S21.G00.85.014	Nom d'usage	C	N	N	<mark>l</mark>	l I	C
		S21.G00.85.015	<u>Prénoms</u>	C	N	N	<mark>l</mark>	l l	C
		S21.G00.85.016	Date de naissance	C	N	N	l l	I	C
		S21.G00.85.017	Lieu de naissance	C	N	N	l l	I	C
		S21.G00.86.001	Туре	0	N	N	0	0	N
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.002	Unité de mesure	0	N	N	0	0	N
321.G00.86	Anciennete	S21.G00.86.003	Valeur	0	N	N	0	0	N
		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	0	N	N	0	0	N
		S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
	Base assujettie déclarée à tort	S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	N	N	N	N	0
S21.G00.95	pour un régime de base risque	S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	0	Z	Z	N	N	0
	maladie, AT/MP	S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	0	N	N	N	N	0
	ou vieillesse	S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	С	N	N	N	N	C
		S21.G00.98.001	Identifiant de la SATD	0	N	N	N	N	N
S21.G00.98	Saisie administrative à	S21.G00.98.002	Etat de prise en compte de la SATD	0	N	N	N	N	N
321.G00.98	tiers détenteur	S21.G00.98.003	Montant	0	N	N	N	N	N
	tiers deterried.	S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.001	Profession ou qualité	0	Ν	Ν	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N
S89.G00.32	Bénéficiaire des	S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N
363.000.32	honoraires	S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	С	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	Ν	Ν	N	N	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	Ν	N	N	N
		S89.G00.32.011	Code postal	С	N	Ν	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	С	N	Ν	N	N	N
		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	0	N	N	N	N	N
590 600 33	Avantages en	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	0	N	N	N	N	N
S89.G00.33	nature	S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	0	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	0	N	N	N	N	N
389.000.35	des indemnités	S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	0	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	0	N	N	N	N	N
389.G00.43	Remunerations	S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	0	N	N	N	N	N
	Droit	S89.G00.67.001	NIR	С	N	N	N	N	N
	supplémentaire	S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	С	Ν	Ν	N	N	N
	acquis au titre des régimes de	S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	0	N	Ν	N	N	N
S89.G00.67	retraite	S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	0	N	N	N	N	N
	supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	О	N	N	N	N	N
590 600 87	Actions gratuites	S89.G00.87.001	Code contexte	0	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.002	Nombre d'actions	0	N	N	N	N	N

		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.005	Date d'attribution	С	Z	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	С	Ν	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.001	Code contexte	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.002	Nombre d'options	0	N	N	Ν	N	N
		S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	0	N	N	Ν	N	N
		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	0	N	N	Ν	N	N
S89.G00.88	Options sur titres (stock options)	S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.006	Date d'attribution	С	N	N	Ν	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	С	Ν	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	С	Z	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	С	Z	N	N	N	N
		S89.G00.89.001	Nombre de titres	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	0	Z	N	N	N	N
	Bons de	S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	0	Z	N	N	N	N
500 500 00	souscription de	S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	0	Z	N	N	N	N
S89.G00.89	parts de créateur d'entreprise	S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	0	N	N	N	N	N
	(BSPCE)	S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	С	N	N	N	N	N
590 600 01	Individu non	S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	С	N	N	N	С	C
S89.G00.91	salarié	S89.G00.91.002	Nom de famille	0	N	N	N	0	0

		S89.G00.91.003	Nom d'usage	С	N	N	N	С	C
		S89.G00.91.004	Prénoms	0	N	N	N	0	0
		S89.G00.91.005	Sexe	С	N	Ν	N	С	C
		S89.G00.91.006	Date de naissance	0	N	Ν	Ν	0	0
		S89.G00.91.007	Lieu de naissance	0	N	Ν	Ν	0	0
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	С	Ν	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.009	Code postal	С	N	N	N	С	C
		S89.G00.91.010	Localité	С	N	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.011	Code pays	С	Ν	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	С	N	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	С	N	Ν	Ν	С	<mark>U</mark>
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	С	N	N	N	С	C
		S89.G00.91.015	Adresse mél	С	Ν	Ν	N	С	C
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	С	N	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	С	N	Ν	Ν	С	C
		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	С	N	N	N	С	C
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	0	N	N	N	0	0
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	0	N	N	N	0	0
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	С	Ν	Ν	N	С	C
		S89.G00.92.001	Туре	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	0	N	N	N	N	0
	Bases spécifiques	S89.G00.92.003	Montant	0	N	N	N	N	0
S89.G00.92	individu non	S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	0	N	N	N	N	0
	salarié	S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	C

		S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.011	Date de versement	0	N	N	N	N	0
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	С	N	N	Ν	N	C
		S89.G00.92.016	Montant net versé	С	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.017	Montant net social	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	С	N	N	Ν	N	N
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	С	N	N	Ν	N	N
	Régularisation de	S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	Ν	N	N
S89.G00.93	prélèvement à la source	S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	0	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	С	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	С	N	N	Ν	N	N

	Cotisation	S89.G00.94.001	Code de cotisation	0	N	N	N	N	0
S89.G00.94	Individu non salarié	S89.G00.94.002	Montant de cotisation	0	N	N	N	N	0
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	0	0	0	0	0	0
390.000.90	Total de l'envol	S90.G00.90.002	Nombre de DSN	0	0	0	0	0	0

38. Tableau des invocations

	Ava	nt							
ldentifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle		02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	No	<mark>n</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	No	<mark>n</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	No	<mark>n</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	No	<mark>n</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	No	n	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	No	n .	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Ou		Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	No	n n	Non	Non	Oui	Non

S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-11	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-12	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-13	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-14	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non

	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire						o :	
S21.G00.40.003	obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	obligatoire	CCH-16	Oui	INOTI	11011	14011	Out	14011
	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	obligatoire	CCH-17						
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
321.000.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire	310-12						
S21.G00.40.003	obligatoire	SIG-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	Oui	Non Non	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la		Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.012	catégorie de salarié	CCH-11	Oui	INOTI	NOTI	INOTI	Out	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur		Out	Non	Nimm	New	Maria	NI = ==
S21.G00.40.063	public	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	professionnel (SPP)	CCH-11	Oui	INOII	INOTI	INOTI	14011	INOTI
	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	professionnel (SPP)	CCH-12	- Cui	I TO I	11011	11011	14011	11011
	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un		Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	contractuel titulaire	CCH-11				1.13.1	1	1
	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	contractuel titulaire	CCH-12					-	
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
	Cas de mise à disposition externe d'un individu de		Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.074	l'établissement	CCH-11	Oui	INOTI	INOTI	NOTI	INOIT	Oui
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
	Forme d'aménagement du temps de travail dans le		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	INOII	INOIT	INOTI	INOII	INOII
	Forme d'aménagement du temps de travail dans le		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	INOTI	INOTI	NOTI	14011	14011
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.011	Туре	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.011	Туре	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Туре	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-14	Oui	Oui	Non Non	<mark>Non</mark>	<mark>Oui</mark>	Non
S21.G00.51.011	Туре	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-20	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-21	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-22	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-23	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-24	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-27	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-29	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-31	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-32	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Туре	CCH-33	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.001	Туре	CCH-11	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Non Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Non Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	<mark>Non</mark>	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non

	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du			0.1			o :	
S21.G00.62.011	calcul CSP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été		Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.013	versée	CCH-11	INOII	Oui	IVOII	INOII	Oui	14011
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du		Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.018	calcul PAP	CCH-11			14011			14011
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Туре	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.86.001	Туре	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Туре	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui

S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Туре	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Туре	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Туре	CCH-13	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Туре	CCH-14	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Туре	CCH-15	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non

S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

	Après							
ldentifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage	09 - DSN de substitution
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-13	Non	Non	Non	Non	Oui	<mark>Non</mark>

S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-14	Non	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>

S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.20.014	Identifiant du versement	CCH-11	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.007	Lieu de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>	<mark>Oui</mark>
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

524 522 42 522	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire	0011.44	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.003	obligatoire	CCH-11						0.
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire		Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.003	obligatoire	CCH-17			1	5		
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	<mark>Oui</mark>	Non	<mark>Non</mark>	Oui	<mark>Oui</mark>	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>

S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la		Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.012	catégorie de salarié	CCH-11		14011	14011		Oui	
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur		Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.063	public	CCH-12	- Cui	14011	11011	14011	14011	
	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier		Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.064	professionnel (SPP)	CCH-11			1			
524 622 42 264	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier	6611.42	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.064	professionnel (SPP)	CCH-12						Out
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
321.000.40.003	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un	CCH-11						Oui
S21.G00.40.065	contractuel titulaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oul
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
321.000.40.071	Cas de mise à disposition externe d'un individu de	CCII-11	Oui	14011	11011	11011	14011	Oui
S21.G00.40.074	l'établissement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Out
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
	Forme d'aménagement du temps de travail dans le		Ovei	Name	NI	Nima	Nimm	Oui
S21.G00.40.078	cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	
	Forme d'aménagement du temps de travail dans le		Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	INOII	NOTI	INOTI	NOTI	
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-15	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-12	Non	Non	<mark>Non</mark>	Oui	Non Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.51.011	Туре	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.011	Туре	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.011	Туре	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.011	Туре	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.51.011	Type	CCH-16	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Oui	Non Non	Oui
S21.G00.51.011	Type	CCH-17	Oui	Non	Non	Oui	Non Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.52.001	Туре	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-20	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-21	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-22	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-23	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-24	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-27	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-29	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-31	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-32	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.001	Туре	CCH-33	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-12	Non	<mark>Non</mark>	Non	Oui	Non Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.001	Туре	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>

S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	Oui	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	Oui	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	Oui	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>

S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>

S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non Non
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Non</mark>
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-25	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-26	Oui	<mark>Non</mark>	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Oui</mark>
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Oui</mark>
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui

534 639 95 994	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement	0011.40	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.85.001	utilisateur	CCH-12						0 .
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	<mark>Oui</mark>
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.012	Code civilité	CCH-11	Oui	Non	Non	<mark>Non</mark>	<mark>Non</mark>	Oui
S21.G00.85.013	Nom de famille	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.014	Nom d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.015	Prénoms	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.016	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>	Oui
S21.G00.85.016	Date de naissance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>	Oui
S21.G00.85.017	Lieu de naissance	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.86.001	Туре	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.86.001	Туре	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.86.001	Туре	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non Non
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>

S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.001	Туре	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Туре	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Туре	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Туре	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.001	Туре	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Oui</mark>
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.017	Montant net social	CCH-11	<mark>Oui</mark>	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>	Oui
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>

S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Régularisation du montant de la part non imposable		Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.93.008	du revenu	CCH-11	Oui	INOH	INOTI	INOTI	INOTI	
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	<mark>Non</mark>
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui